

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.-	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.-	25.-	14.-	5.-

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

214^{ème} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclamés 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Pourquoi le Conseil fédéral n'a rien dit de la grâce accordée aux saboteurs allemands

Il n'est pas coutume de renseigner l'opinion sur de telles décisions!

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil fédéral a eu, mercredi matin, un échange de vues concernant les méthodes d'information et les critiques qu'elles ont soulevées à propos de la grâce accordée aux saboteurs allemands. Il a constaté que ce n'était pas la coutume de renseigner l'opinion sur des décisions de cette nature, par égard pour ceux qui, après avoir subi une peine, doivent reprendre une occupation dans la société. Il serait difficile de faire une discrimination entre les cas qui justifient une certaine publicité et ceux qui commandent la discrétion. Il vaut mieux s'en tenir à une règle uniforme, c'est pourquoi le Conseil fédéral n'a pas fait connaître les décisions relatives aux saboteurs allemands, d'ailleurs, se sont échelonnées sur plusieurs mois.

Telle est en substance la surprenante communication orale qu'a faite le chancelier de la Confédération à l'issue de la séance d'hier.

Les raisons données pourraient se comprendre venant d'une administration, où l'on travaille de préférence selon des règles et des prescriptions, où l'on a le goût du schématique, où l'on n'aime guère les « discriminations » qui obligent à tenir compte d'éléments étrangers à la bonne et commode routine. On a toujours fait comme cela, pourquoi donc ferait-on autrement ? Cette question dispense évidemment de réfléchir à la nature particulière du cas, de rechercher s'il n'a pas aussi un aspect politique et si, à ce titre, il ne conviendrait pas de le traiter autrement qu'à l'ordinaire.

D'un gouvernement, en revanche, nous pouvions attendre une autre explication. Il a vraiment choisi la plus facile et la moins convaincante. Car enfin, il saute aux yeux que l'affaire des saboteurs allemands intéressait l'opinion publique puisque le Conseil fédéral lui-même a jugé bon de l'exposer en long et en large, en indiquant les noms des dix coupables, dans un rapport qu'il adressait aux Chambres, rapport dont de nombreux extraits ont été reproduits dans la presse — et justement les détails de cet attentat manqué — qui a été discuté et largement commenté à l'époque.

Les autorités ont jugé utile de révéler ces faits, pour bien montrer les dangers auxquels nous avions échappé. Elles ont tenu à faire savoir que les saboteurs, nommément désignés, je le répète, avaient été punis; elles ont précisé la gravité de la peine. Bien plus, lorsque l'été dernier une association allemande a demandé, par lettre, la libération des coupables, le président de la Confédération a fait remettre à la presse copie de ce document d'oubli. Le cas était donc depuis longtemps porté devant l'opinion publique; déjà on avait fait la « discrimination ». Et aujourd'hui, on voudrait nous faire croire que seul le souci de respecter un usage vaguement inspiré de règles d'humanité a commandé le silence aux autorités sur le dernier épisode de l'affaire? L'esprit facétieux qu'on s'est plu à noter chez M. Weber, à l'occasion de l'une ou l'autre de ses interventions aux Chambres, pour s'en réjouir d'ailleurs, semble avoir gagné tout le Conseil fédéral.

Nos graves gouvernants ont-ils pu, sans rire, imaginer qu'une publication, une information franche et immédiate, aurait pu gêner en quoi que ce soit les saboteurs graciés pour leur « réintégration dans la vie sociale », puisque, comme nous l'a appris une agence américaine, c'est à la demande pressante des autorités allemandes que le Conseil fédéral a réduit la peine à dix ans ?

Le semblant d'explications qu'on nous a servi ne fera que confirmer un sentiment de plus en plus général : on a eu peur, à l'époque, de dire tout simplement ce qui en était; et on a cherché dans le silence un refuge contre d'é-

ventuelles critiques; on a espéré que jamais le peuple suisse n'apprendrait rien à ce sujet.

Le Conseil fédéral pense-t-il s'en tirer à si bon compte? Peut-être l'un ou l'autre de ses membres aura-t-il lu les appréciations, peu flatteuses à la vérité, qu'a publiées à propos de cette affaire le «Freier Aargauer», organe du parti socialiste argovien. Elles sont de la plume d'un homme qu'on connaît fort bien à Berne, M. Arthur Schmid, conseiller national, un parlementaire qui a coutume de ne pas garder pour lui ce qu'il a sur le cœur, mais de le

porter à la tribune de la Chambre. Or, le 3 juin commence la session au cours de laquelle l'Assemblée fédérale discutera le rapport de gestion. L'un des chapitres est justement censé renseigner les députés sur ce qui s'est passé dans le domaine de la justice militaire. Alors, nous ne serions pas surpris d'entendre M. Schmid, d'Oberentfelden, et peut-être l'un ou l'autre de ses collègues, demander les explications qu'on nous refuse aujourd'hui.

De toute façon, on avait l'impression, hier, que l'incident n'était pas clos.

G. P.

UNE PRINCESSE ÉCUYÈRE



La princesse Béatrice de Hollande tient, sans doute, de son père, le prince Bernhard, son goût pour l'équitation. Toute petite, elle se passionnait déjà pour les chevaux. Aujourd'hui, elle est devenue une excellente écuyère, comme on peut le voir sur notre cliché.

Dans le pénitencier américain de Jackson

Les mutins négocient par téléphone avec le directeur de la prison

JACKSON (Missouri), 23 (A.F.P.). — Le calme règne mercredi dans les diverses prisons américaines où éclatèrent, il y a quelques jours, des mutineries parmi les prisonniers, mais la situation est encore loin d'être réglée. Les choses ne sont pas rentrées dans l'ordre tant s'en faut.

À Jackson, 173 détenus tiennent toujours dans une aile des bâtiments et les négociations avec la direction, inter-

rompues dans la nuit, ont repris mercredi matin. Les mutins se sont entretenus téléphoniquement avec le directeur-adjoint de la prison et leur chef, Carl Ward, a demandé que le gouverneur de l'Etat de Missouri participe aux négociations et garantisse tout accord qui pourrait intervenir. Les détenus, qui ont en leur pouvoir dix gardiens comme otages, demandent de nombreuses modifications au régime de la prison et notamment la fin des « brutalités » dont, disent-ils, les gardiens font preuve à l'égard des prisonniers. Au cours de ces négociations qui se poursuivent par le téléphone reliant le groupe des cellules du bâtiment 15 avec le bâtiment central de la prison, les détenus ont offert de relâcher un nouvel otage.

Trois autres gardiens, sur les treize qui avaient été saisis par les mutins, ont déjà été relâchés par ceux-ci. Entre deux conversations téléphoniques avec la direction de l'établissement pénitentiaire, les révoltés de Jackson ont tenté, mercredi matin, mais sans succès, de creuser un passage souterrain pour atteindre l'arsenal de la prison.

A Ranway, l'ordre règne

À la prison de Ranway, dans le New-Jersey, les 231 mutins qui se sont rendus dans la soirée de mardi, ont regardé leurs cellules et leurs dortoirs après avoir obtenu la promesse de la direction des prisons de l'Etat du New-Jersey qu'aucune peine corporelle ne leur serait infligée et que la procédure des mises en liberté sur parole serait étudiée et revivifiée s'il y a lieu.

Enfin, à la maison de correction de l'Etat du Michigan, à Ionia, la police a pris des mesures de précaution pour éviter que le mouvement de révolte parmi les prisonniers qui s'était ébauché dans l'après-midi ne se développe.

LIRE AUJOURD'HUI :

EN QUATRIÈME PAGE :

Nos articles et nos documents d'actualité
Un Neuchâtelois s'est attaqué au Hogor K 2
 par Anne-Marie Robert.

ECHOS DU MONDE

Les pistolets à gaz ne semblent pas suffisants

Les pistolets qui projettent un gaz stupéfiant sont devenus l'arme de défense favorite des anticommunistes de Berlin-Ouest, qui craignent d'être enlevés par des agents communistes.

Ces pistolets à gaz, en vente libre pour 12 marks, permettent théoriquement de plonger un assaillant dans l'inconscience pendant cinq minutes environ, suffisamment pour appeler à l'aide ou s'enfuir. Mais leur efficacité est douteuse. Lors d'expériences faites par la police de Berlin-Ouest, ils agissaient une fois sur deux.

Seuls, les agents de police ont le droit de porter des armes à feu aux termes des ordonnances promulguées sur les quatre puissances occupantes, mais les pistolets à gaz sont tolérés par les autorités, ainsi que les coups de poing américains. Mais les groupes anticommunistes de Berlin-Ouest s'apprêtent à formuler officiellement la demande aux puissances occidentales d'avoir le droit de porter des armes à feu.

En 1951, la police de Berlin-Ouest a enregistré 55 tentatives d'enlèvement, dont 19 réussirent.

Echauffourée à Grenoble entre grévistes et policiers

De nombreuses arrestations ont été opérées

GRENOBLE, 23 (A.F.P.). — Des incidents se sont produits, mardi après-midi, à l'usine de la Société nationale de la «Viscose», près de Grenoble, où depuis près d'un mois les ouvriers cégétistes sont en grève.

À la suite du mouvement déclenché par une partie du personnel, la direction de l'établissement avait demandé aux syndicats CFTC et CGT-FO, de prendre leurs congés payés. Ces ouvriers se présentèrent, mardi, à l'entrée de l'usine afin de reprendre leur travail, mais les grévistes, qui sont au nombre de 800 environ, et dont certains occupent les ateliers, s'y opposèrent. Dans l'échauffourée qui s'ensuivit, le secrétaire de la section FO des textiles, M. Yves Hasse, a été atteint de contusions multiples. Une plainte a été déposée.

Des forces de police évacuent les grévistes

GRENOBLE, 23 (A.F.P.). — Au vingtième jour de grève, une violente échauffourée a mis aux prises, mercredi matin, les forces de police chargées d'évacuer les ateliers et les grévistes. Dix-sept ouvriers ont été arrêtés pour rébellion, outrages et violences.

Alors que les ouvriers arrêtés étaient emmenés, les habitants des cités de la «Viscose» se rassemblèrent devant la porte de l'usine, dressèrent une barricade, injurièrent les forces de police. Des grenades lacrymogènes durent être lancées pour dégager le convoi. Un certain nombre de militants syndicalistes CGT et des manifestants furent appréhendés.

JOURNÉE MÉMORABLE À LYON

De l'ouverture d'une foire internationale à l'inauguration du second tunnel routier d'Europe

Lorsqu'on arrive de Suisse à Lyon et quand on longe le Rhône, face au Parc de la Tête d'Or, ce qui frappe d'abord ce sont les dimensions des bâtiments et des terrains de la Foire. Et pourtant elles sont jugées insuffisantes encore par les organisateurs. Ces installations s'étendent sur 350.000 m², soit le triple de la surface qu'occupe la Foire de Bâle. Le Palais principal est une gigantesque construction tout en longueur, constituée par un hall central appelé «rue couverte» de 360 mètres de long et desservant 24 bâtiments latéraux comportant chacun un rez-de-chaussée et trois étages. À cela s'ajoutent un Palais de la mécanique et de l'électricité, un Palais de l'alimentation, un pavillon des véhicules industriels, des stands indépendants en béton et des dépendances diverses, et un certain nombre d'emplacements découverts. Au total, la foire compte 2425 stands fermés. Elle est dotée des installations les plus complètes — postes, ascenseurs, kiosques, restaurants, bars, garages, trams qui circulent jusque dans son enceinte — qui en font véritablement une ville dans la ville.

Une antique tradition bien vivante

Et c'est sur ce gigantesque emplacement que fut reprise en 1915 — sur l'initiative des industriels, des «soyeurs» notamment, appuyés par le maire de la ville, M. Herriot — l'antique tradition qui, durant de l'empire romain et particulièrement vivante à la fin du moyen âge et à la Renaissance, fit de Lyon, centre de négoce, centre bancaire et centre intellectuel, le point de rencontre annuel des producteurs, des artisans, des commerçants, des industriels de l'Europe occidentale. Cette foire lyonnaise est nationale autant qu'internationale. Dans le discours dont nous avons parlé avant-hier, le président du Conseil a pu relever avec exactitude qu'elle était la manifestation répondant par excellence à sa politique actuelle, la manifestation «positive et féconde de la vitalité française». La plupart des branches de la production indigène y sont représentées et, bien entendu, les transactions qui s'effectuent ne portent pas sur le détail. Le clou, c'est comme toujours et comme il est naturel dans cette cité, le hall de la soierie présenté avec une somptuosité et un goût inégalés. Mais l'invention mécanique, l'électricité, le meuble, l'industrie textile, physique, chimique, l'appareillage et l'outillage de toutes sortes, l'automobile, le véhicule industriel et le tracteur agricole, la montre, la cuisine et les vins de France, la belle librairie — nous nommons tout en vrac au gré de notre souvenir — y sont tout aussi à l'aise. Quant à la participation étrangère,

nous avons pu constater que, d'année en année, elle se développe. Contre 350 exposants en 1951, on en dénombre cette fois-ci près de quatre cents dont 42 maisons suisses. Ils sont classés non par pays, mais chacun dans son groupe professionnel, traité à égalité avec les collègues français. Les nations les mieux représentées, outre la Confédération suisse, sont l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Hollande. Certains pays organisent en plus un stand officiel au rez-de-chaussée de la Foire. C'est le cas pour le nôtre; notre pavillon est joliment et intelligemment aménagé par les soins de l'Office suisse d'expansion commerciale, la Chambre suisse du commerce en France, l'Office central suisse du tourisme et les deux foires nationales : Bâle et Lausanne. Nous avons eu le plaisir de voir M. Pinay alors qu'il visitait notre stand, accueilli par le ministre de Berne à Paris, M. de Salis, et par l'actif conseil suisse à Lyon, M. Charles.

Un ouvrage d'art remarquable : le tunnel de la Croix-Rousse

Le jour d'ouverture de la Foire est un jour de fête pour la grande cité sise entre Rhône et Saône. La ville, fière de ses ponts ressuscités, est tout entière pavoisée. Et cette année plus

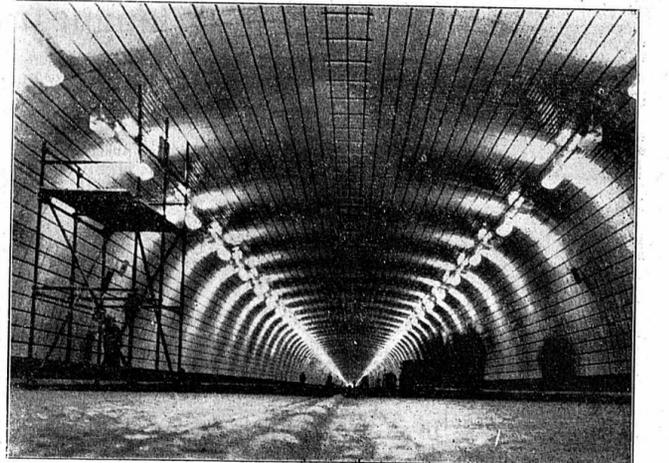
encore que de coutume puisque, le même dimanche, on inaugurerait le fameux tunnel de la Croix-Rousse, le second d'Europe par la longueur, mais le premier, pouvons-nous dire, par l'aménagement et l'équipement. Il s'agit d'un vieux projet, conçu en 1937 et qu'il fallut treize ans pour exécuter, le percement ayant commencé en 1939 et les travaux ayant été ralentis à vrai dire durant les années d'occupation.

Passant sous la colline qui, à l'est de la ville, sépare les deux fleuves, reliant donc ceux-ci l'un à l'autre, il permet désormais aux conducteurs de véhicules à moteur qui, de Paris, se rendent dans le Midi d'éviter le centre très fréquenté de la cité. Long de 1732 mètres, large de 14 m. 60, avec ses deux files doubles de circulation d'un débit maximum de 4000 véhicules-heure, il est en quelque sorte la clé de voûte du plan d'aménagement routier de l'agglomération lyonnaise et il fait le plus grand honneur au génie constructeur français.

Nous avons été confondu en effet par cette merveille d'ouvrage d'art qui a coûté un milliard et demi de francs de l'Etat voisin mais qui, s'il était entrepris aujourd'hui, serait dévisé quatre fois plus.

R. Br.

(Lire la suite en 9^{ème} page)



Une vue impressionnante du tunnel de la Croix-Rousse : il est maintenant débarrassé de tout échafaudage.

La Yougoslavie inquiète l'Occident

Le maréchal Tito demande aux Alliés des tanks et des avions, mais il refuse d'accepter les plans occidentaux de défense

Le maréchal Tito crée constamment de nouveaux problèmes aux Occidentaux. Il était, par exemple, décidé que, au cas d'une attaque, l'armée yougoslave abandonnerait les plaines, situées le long des frontières hongroises et roumaines, et se retirerait dans les Alpes Dinariques, pour y mener une guérilla efficace. Récemment, le dictateur yougoslave a changé d'avis. Il veut défendre les frontières et non seulement le centre du pays. Mais cette tactique exige un armement important.

Selon Belgrade, les forces militaires des satellites de l'U.R.S.S. comptent actuellement 900.000 hommes environ et disposent de 1200 avions, ainsi que de 1200 chars d'assaut, dont une bonne partie du meilleur type russe. Pour leur tenir tête, les 400.000 soldats de Tito devraient avoir au moins le même nombre d'engins de guerre modernes. Or, jusqu'ici l'aide militaire obtenue par la Yougoslavie de l'Occident ne comprenait que des armes légères, adaptées à la guerre partisane, et des avions du type Mosquito.

Or, le dictateur de Belgrade demande du matériel lourd, notamment des chars d'assaut les plus mo-

dernes et des avions à réaction. Afin de faire accepter son point de vue par les milieux dirigeants de Washington et de Londres, il a envoyé d'excellents spécialistes, comme attachés militaires, et a dépêché le général Dapcevic en mission spéciale dans la capitale anglaise.

Réserves britanniques

M. Churchill ne semble pas avoir été entièrement convaincu de l'utilité de nouveaux plans stratégiques de Tito. Il aurait cependant promis de céder aux Yougoslaves un certain nombre d'avions à réaction. Toutefois, les milieux politiques et militaires anglo-saxons continuent à se demander jusqu'à quel degré on peut aider le Gouvernement de Belgrade, sans courir de risques sérieux ? Ces doutes sont, avant tout, la conséquence de l'attitude du maréchal yougoslave qui ne désire nullement entrer dans le cadre de l'O.T.A.N. et refuse de conclure des alliances militaires avec la Grèce et l'Italie. On ne peut donc pas englober définitivement son pays dans les plans occidentaux de défense.

M. I. CORY.

(Lire la suite en 4^{ème} page)

Rédaction: 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 65 01 - Chèques postaux IV 178

Administration: 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public: 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 11 h. 45 (grandes annonces 10 h.); le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit: 6, rue du Concert.

AVIS OFFICIELS



Commune de Travers

Pour entrée immédiate ou à convenir, la Commune de Travers engagerait un

EMPLOYÉ DE BUREAU

La préférence sera donnée à jeune débutant ayant terminé son apprentissage. Les offres, avec prétentions de salaire, sont à adresser au Bureau communal, accompagné de certificats et de références, jusqu'au 3 mai 1952. Conseil communal.

VILLE DE NEUCHÂTEL

POLICE DU FEU

Brûlage d'un canal de fumée dans l'immeuble No 5 rue Ehrard-Borel, le 24 avril 1952 à 8 heures. Les habitants des maisons voisines sont priés de fermer, pendant cette opération, toutes les ouvertures des façades et des toitures.



COMMUNE de LIGNIÈRES

COUPE DE BOIS

La commune de Lignières met en soumission l'abatage et le façonnage de la coupe de bois de la division 26, à la Jeune. Pour renseignements, s'adresser au directeur des forêts, M. Jean Bonjour. Les soumissions seront reçues chez le président du Conseil communal jusqu'au samedi 28 avril 1952, à 18 heures. Lignières, le 28 avril 1952. Conseil communal.

IMMEUBLES

NEUCHÂTEL

Villa neuve, de trois appartements, à vendre. Fr. 100.000.-. Facilités. Vue imprenable, confort, 350 m². Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

A vendre à Marin, à 200 mètres du lac, superbe verger de 5000 m² complètement clos. Beau sol à bâtir. Demander l'adresse du No 353 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, pour raison d'âge et de santé,

EXCELLENT COMMERCE DE VINS, LIQUEURS

en plein centre d'Estavayer-le-Lac. Immeuble de six chambres de deux appartements, belle cave. Installation complète. Grosse clientèle. Chiffre d'affaires important. Affaire rentable avec peu de concurrence. Pour traiter Fr. 40.000.- à 50.000.- après hypothèque pour immeuble, machines, matériel et marchandises. S'adresser: Agence Immobilière Cl. Butty, Estavayer-le-Lac, tél. (037) 6 32 19.

A VENDRE A DOMDIDIER (centre agricole de 1200 habitants), route nationale No 1, entre Payeme et Morat,

petite fabrique neuve

Situation de 1er ordre, à 160 m. d'une gare, à 300 m. de la poste, à 5 minutes d'une voie C.F.F. (chargement possible). Surface utilisable 500 m² environ, soit 3 x 165 m², avec stock cave. Belle construction moderne, solide. Appartement avec tout confort, trois grandes chambres, cuisine, bains, buanderie, deux caves, garage, jardin. Main-d'œuvre suffisante, peu d'industrie au village. (Taux d'impôt bas.) Prix très avantageux. Pour traiter de Fr. 30.000.- à 40.000.- suffisants après hypothèques. Demander renseignements, photographies et plans: Agence Immobilière Cl. Butty, Estavayer-le-Lac Tél. (037) 6 32 19.

A vendre dans centre industriel du Vignoble neuchâtelois un

immeuble à l'usage de fabrique

Superficie utilisable 900 m² environ avec un appartement moderne de quatre pièces et un

immeuble avec grand atelier

et cinq appartements. Terrain. Garage. Beau dégagement. Rendement locatif total 6 1/2 % environ.

Tous renseignements par Agence romande immobilière, B. de Chambrier, Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 26.

A LOUER

appartement

de trois chambres, avec dépendances et jardin, à l'ouest de la ville, entre un de deux chambres, au centre. Adresser offres écrites à T. K. 405 au bureau de la Feuille d'avis.

VAUMARCUS

chez dame seule, à une personne honnête, une chambre non meublée avec jouissance de la cuisine. Adresser offres écrites à Y. B. 401 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer un appartement

d'une grande chambre et cuisine, meublée. Faire offres sous chiffres C. A. 413 au bureau de la Feuille d'avis.

logement meublé

Demander l'adresse du No 386 au bureau de la Feuille d'avis.

SÉJOUR RAVOIRE s/Martigny

(1200 h.). A louer pour la saison ou au mois, deux appartements meublés, deux pièces et cuisine, 150 fr. par mois. - D. Lottin, Martigny-village, tél. (026) 6 16 30.

VACANCES Aeschi/Spiez

A louer trois chambres, confort, trois à cinq lits, lit d'enfant, cuisine (électrique), bain, boiler. Vue et situation magnifiques. Libre de mai au 5 juillet et du 9 août au 15 septembre. - Mme Calame, Aeschi-Spiez.

DEM. A LOUER

Je cherche au centre de la ville, une chambre meublée ou non pour permettre à deux jeunes enfants de la campagne, suivant les écoles en ville et rentrant tous les soirs à la maison, de faire leurs devoirs pendant les heures creuses. Faire offres à H. Thalman, Saint-Aubin, tél. 6 73 39.

CHALET

On demande à louer pour le mois de juillet, de préférence au bord d'un lac. Offres avec conditions à Baudois Jean-Pierre, Cernier.

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANT

visitant la clientèle privée et désirant s'adjoindre dans chaque ménage. Ecrire sous chiffres F. I. 403 au bureau de la Feuille d'avis.

PESEUX

Nous cherchons une porteuse de journaux disposant d'un(e) jeune aide, pour la distribution de notre journal. Entrée 1er mai. Adresser offres de service à l'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Temple-Neuf 1, Neuchâtel, tél. 5 65 01.

sténo-dactylographe

de langue maternelle française, connaissant très bien l'allemand. Adresser offres écrites avec curriculum vitae à EBAUCHES S.A., Direction générale, Neuchâtel.

CONDUCTEUR DE CAMION

qualifié et expérimenté, sérieux et travailleur, connaissant les langues française et allemande. Place stable et bon salaire. Adresser les offres détaillées avec références sous chiffres U. V. 398 au bureau de la Feuille d'avis.

dactylographe

pour un remplacement pendant un mois. Devrait pouvoir commencer immédiatement. Se présenter au bureau de la CALORIE S. A., Ecluse 47-49, Neuchâtel.

secrétaire de langue française

Seules entrent en considération sténo-dactylographes expérimentées ayant plusieurs années de pratique. Situation stable. Entrée: 15 mai ou pour date à convenir.

MÉCANICIEN SUR AUTOS

ainsi qu'un LAVEUR. S'adresser: GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE. Avocats cherchent

secrétaire-dactylographe

de langue française. Entrée immédiate. Adresser offres écrites avec prétention de salaire à L. M. 958 au bureau de la Feuille d'avis.

logement de trois ou quatre pièces

Couple sans enfant, tranquille, d'un certain âge, cherche un logement de trois ou quatre pièces pour le 24 juin. Adresser offres écrites à F. B. 366 au bureau de la Feuille d'avis.

chambre meublée

(deux lits), avec jouissance de la cuisine. Faire offres avec prix à S. Casutt, c/o famille Vogel, Walkringen (Berne).

PENSIONS

A louer une magnifique chambre avec tout confort, et pension soignée. - S'adresser à Mme Henry Clerc, rue du Bassin 14.

JEUNE FILLE

honnête et travailleuse, pour aider au ménage et à l'atelier (horlogerie). - A la même adresse on cherche

jeune fille ou jeune dame

habile pour divers travaux d'atelier. Eventuellement jeune homme. Bon salaire. - Faire offres sous chiffres H. B. 406 au bureau de la Feuille d'avis.

Papeterie-Librairie

engagerait

VENDEUSE

au courant de la branche. Faire offres manuscrites avec copies de certificats en indiquant références et prétentions de salaire sous chiffres C. M. 414 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE GARÇON

hors des écoles, trouverait place dans une entreprise. Bon salaire. Adresser offres écrites à J. P. 408 au bureau de la Feuille d'avis.

REPRÉSENTANT

bien introduit dans les magasins d'alimentation pourrait s'adjoindre à la commission article de marque de consommation courante. - Faire offres sous chiffres K. E. 341 au bureau de la Feuille d'avis.

Un tourneur

sur mécanique moyenne ainsi qu'un serrurier

sont recherchés par entreprise dans la région de Neuchâtel. Adresser offres écrites à S. G. 378 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasin de nouveautés

pour dames et messieurs cherche une

vendeuse

connaissant bien la branche. Offres manuscrites avec photographie, certificats et prétentions à

Leopold-Robert 75 LA CHAUX-DE-FONDS

SOUMISSION

L'administration des télégraphes et des téléphones met en soumission les travaux de terrassement et de pose de câbles téléphoniques entre Coffrane et Neuchâtel.

Les travaux seront adjugés en deux lots. LOT 1. Depuis le collège de Coffrane aux Carrels, partie supérieure. Longueur des fouilles: environ 4 km. LOT 2. Depuis la partie supérieure des Carrels à Serrières pour les fouilles environ 2 km. et à Neuchâtel pour la pose des câbles, environ 4 km.

Les plans et cahiers des charges peuvent être consultés au bureau du service de construction de la direction des téléphones de Neuchâtel, où les formules de soumission seront remises aux entrepreneurs au prix de Fr. 0.50 l'exemplaire.

Les offres, sous pli fermé et affranchi, portant la suscription « Soumission Coffrane-Neuchâtel » devront être adressées à la direction soussignée jusqu'au 3 mai 1952.

Direction des téléphones Neuchâtel.

L'Hôpital du Val-de-Ruz à Landeyeux (Neuchâtel) cherche une

INFIRMIÈRE

pour 3 à 5 mois, dès mai prochain. Faire offres à la Sœur directrice.

Deux manœuvres-manutentionnaires

jeunes et lestes sont demandés

Shell Butagaz, Saint-Blaise SE PRÉSENTER

Pour entrée au plus tôt on demande une

JEUNE FILLE

honnête et consciencieuse, pour deux après-midi par semaine pour garder un enfant et aider au ménage. Demander l'adresse du No 412 au bureau de la Feuille d'avis ou tél. 5 65 81.

JEUNE FILLE

honnête et consciencieuse, ayant déjà été au service pour un petit ménage soigné de trois personnes. Vie de famille et congés réguliers. Adresser offres écrites à E. S. 410 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

trouverait place tout de suite. Débutante acceptée. Demander l'adresse du No 409 au bureau de la Feuille d'avis.

femme de ménage

pour tous les matins, de 8 à 12 heures. Prière de s'annoncer au garage du Seyon, tél. 5 16 28.

personne

pour des heures de ménage le matin. Téléphoner au 5 38 93. Présent.

porteur de pain

S'adresser à la boulangerie Georges Ernst, rue Louis-Favre 13.

Retraité

ou personne de 50 à 70 ans est demandé (e) pour acquisition. Possibilité de gain journalier de Fr. 10.- à Fr. 20.-. Faire offres sous chiffres W. 2329. Annonces Senger, Bel-Air 4 Lausanne.

On cherche de jeunes femmes de chambre

Entrée immédiate. Offres avec prétentions de salaire à la Clinique Bellevue, Yverdon.

remplaçante

comme bonne à tout faire et pour aider à soigner trois petites filles de deux et trois ans, dans une jolie petite villa à la campagne, avec tout le confort moderne. A proximité de Neuchâtel. S'adresser à Mme Charles Nicolet, Cierler (Berne), tél. 8 83 52.

employée de maison

propre et consciencieuse. Faire offres à Mme J.-J. DuPasquier faubourg de l'Hôpital 43. Tél. 5 23 12.

Vendeuse

active, sérieuse et forte calculatrice est recherchée pour remplacements le samedi, de 7 h. 30 à 12 h. 30, et de 14 h. 30 à 19 heures, éventuellement aussi le vendredi, de 14 h. 30 à 19 heures. La préférence sera donnée à une personne connaissant le service de charcuterie. Fort salaire. S'adresser à la boucherie chevaline Hermann Schneider, rue Fleury 12.

volontaire ou volontaires

dans un magasin de fleurs. Vie de famille. Offres à Mme R. Biesen-Handschin, Lestal, (Bale-Campagne).

bonne à tout faire

sachant bien cuisiner et coudre. Offres avec photographie sous chiffres A. 3734 A, à Publicitas, Berne.

Jeune fille

est demandée dans une famille française de trois personnes, pour aider au ménage. Bons gages et soins. Offres sous chiffres B. E. 387 au bureau de la Feuille d'avis.

employée de maison

capable, sachant cuisiner. Pas de gros travaux. Congés réguliers et bons gages. Adresser offres écrites à N. M. 380 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

propre, honnête et consciencieuse pour deux après-midi par semaine pour garder un enfant et aider au ménage. Demander l'adresse du No 412 au bureau de la Feuille d'avis ou tél. 5 65 81.

JEUNE FILLE

honnête et consciencieuse, ayant déjà été au service pour un petit ménage soigné de trois personnes. Vie de famille et congés réguliers. Adresser offres écrites à E. S. 410 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne de confiance

pour aider au ménage, éventuellement deux à trois fois par semaine. - Tél. 5 65 81.

JEUNE FILLE

propre et honnête, désirant se mettre au courant ou se perfectionner dans le service du magasin. Entrée immédiate. S'adresser à la boulangerie Roulet, Epancheurs, Neuchâtel.

Jeune garçon

est demandé comme aide à la campagne. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Bons gages et vie de famille assurés. Adresser offres à M. Rob. Jakob-Müggel, Anet.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune dame, italienne, de toute confiance, cherche place de

couturière

ou bonne à tout faire

Adresser offres écrites à D. N. 411 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

sachant bien cuisiner, de toute confiance, ferait le ménage de monsieur seul ou petit ménage. Références. - Adresser offres écrites à R. X. 407 au bureau de la Feuille d'avis.

Infirmière

cherche place auprès d'une dame ou monsieur pour soins et divers petits travaux de maison. Adresser offres écrites à T. A. 400 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune sténodactylo

cherche place pour quelques temps; prétentions modestes. Présent. Adresser offres écrites à B. E. 397 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE COIFFEUSE

Suisse allemande, habile, ayant terminé son apprentissage, cherche pour le 1er juin. Adresser offres écrites à D. O. 399 au bureau de la Feuille d'avis.

Mécanicien

cherche petit montage à domicile. Adresser offres écrites à Z. O. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune commerçant

désire se perfectionner dans la langue française (éventuellement un demi-volontariat). Ecrire à Kurt Aebi, Waldheimstrasse 24, Berne.

maçon ou jardinier

ou pour autre travail. - Adresser offres écrites à O. C. 389 au bureau de la Feuille d'avis.

LA GÉNÉRALE DE BERNE

COMPAGNIE D'ASSURANCES

avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats et références.

On cherche un

manœuvre

pour maison de ferblanterie et appareillage. Tél. 5 11 30.

On demande une

personne de confiance

pour aider au ménage, éventuellement deux à trois fois par semaine. - Tél. 5 65 81.

Nous cherchons une

JEUNE FILLE

propre et honnête, désirant se mettre au courant ou se perfectionner dans le service du magasin. Entrée immédiate. S'adresser à la boulangerie Roulet, Epancheurs, Neuchâtel.

Jeune garçon

est demandé comme aide à la campagne. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Bons gages et vie de famille assurés. Adresser offres à M. Rob. Jakob-Müggel, Anet.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune dame, italienne, de toute confiance, cherche place de

couturière

ou bonne à tout faire

Adresser offres écrites à D. N. 411 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

sachant bien cuisiner, de toute confiance, ferait le ménage de monsieur seul ou petit ménage. Références. - Adresser offres écrites à R. X. 407 au bureau de la Feuille d'avis.

Infirmière

cherche place auprès d'une dame ou monsieur pour soins et divers petits travaux de maison. Adresser offres écrites à T. A. 400 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune sténodactylo

cherche place pour quelques temps; prétentions modestes. Présent. Adresser offres écrites à B. E. 397 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE COIFFEUSE

Suisse allemande, habile, ayant terminé son apprentissage, cherche pour le 1er juin. Adresser offres écrites à D. O. 399 au bureau de la Feuille d'avis.

Mécanicien

cherche petit montage à domicile. Adresser offres écrites à Z. O. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune commerçant

désire se perfectionner dans la langue française (éventuellement un demi-volontariat). Ecrire à Kurt Aebi, Waldheimstrasse 24, Berne.

maçon ou jardinier

ou pour autre travail. - Adresser offres écrites à O. C. 389 au bureau de la Feuille d'avis.

Elève de l'école de commerce

cherche travail dans bureau ou magasin, où il aurait l'occasion de se perfectionner en français, du 6 juillet jusqu'au 6 septembre. Offres à: Hans Bühler, Gerliswilstrasse 78, Emmenbrücke (Lucerne).

Horloger-Rhabilleur

se recommande pour réparation de montres en tous genres. Travail soigné. Emil Bösiger, Enges (Neuchâtel).

DEM. A ACHETER

On demande à acheter

deux matelas

Tél. 5 19 45.

On achèterait

treillis

en bon état, piquetés, tulles de baraque pour bucher. S'adresser à Joseph Haas, Courmoullens (Fribourg).

Nous sommes acheteurs de

20,000 bouteilles

neuchâteloises, éventuellement échange contre litres. S'adresser au domaine André Coste, Auvornier, tél. 8 21 10.

AVIS MÉDICAUX



Les messagers
du gai printemps
Petosa
vos bas préférés

se vendent seulement

Les Rival
NEUCHÂTEL

Le spécialiste des bons bas



Tous les articles de qualité et de bon goût

Assortiment sans précédents à tous les prix chez

Savoie-Petitpierre
Neuchâtel - Rue du Seyon S.A.

VOYEZ NOTRE VITRINE

Pour Monsieur:



Molière avantageux

rindbox brun ou noir
semelle de caoutchouc

Fr. 32.80

J. KURTH S.A.
NEUCHÂTEL

**LE MEILLEUR
CONSEIL**

que nous pouvons vous donner, si vous avez besoin d'un TAPIS D'ORIENT, c'est de venir voir notre grand choix et de vous documenter sur la valeur réelle de la pièce qui vous intéresse. Alors seulement vous prendrez une décision avec la certitude d'avoir choisi le meilleur.

SPICHIGER

6, Place-d'Armes
Tél. 5 11 45

A vendre
« Topolino »
remise à l'état de neuf, complète. Adresser offres écrites à X. W. 384 au bureau de la Feuille d'avis.

A
la boutique
La poterie
provençale
TRÉSOR 2

LA CHAMBRE A COUCHER s'achète chez le spécialiste du meuble. Toujours le plus grand choix et au plus bas prix chez Meubles G. Meyer, rues Saint-Honoré et Saint-Maurice, Neuchâtel.

Œufs frais
du pays
3 fr. la douzaine
Œufs frais
étrangers
2 fr. 65 la douzaine
Rabais depuis
5 douzaines

R. A. STOTZER
TRÉSOR

Habits à vendre d'occasion

Manteau de pluie beige Fr. 30.—. Paletot de sport à carreaux Fr. 25.—. Costume «Hainro» rayé vert blanc Fr. 40.—. Robe de toile verte (neuve) Fr. 25.—. Robe de lainage gris Fr. 25.—. Jupe noire, longue Fr. 20.—. Blouse en georgette, verte Fr. 18.—. Casaque de soie blanche Fr. 20.—. Blouse de piqué blanc Fr. 12.—. Le tout taille Fr. 40.— S'adresser à Mme Pilloud, Couture, Bassin 8, 3me étage.

Déjà très
avantageux:
les belles asperges
de France
Fr. 2.30 la botte
Cerutti, Hugli, Massard
Studer, etc.
Ce prix est déjà très bas

MÉNAGÈRES!
Pour varier vos menus consommez du
POISSON
Truites de rivières et du lac
Filets de perches
Filets de vengerons
Saumon - Colin - Turbot
Raie - Merlan
Soles et filets
Dorsch, filets et filets panés
Cabillauds
Morues salées et séchées
Caviar - Excellent foie gras
Cuisses de grenouilles
LEHNHERR
Trésor FRÈRES Tél. 5 30 92

STUDIOS... un choix unique de studios du plus simple au plus riche est à visiter chez Meubles G Meyer, Neuchâtel

A vendre deux bonnes
VACHES
grises, et une
GÉNISSE
indemne de tuberculose
A la même adresse 500
pieds de

FUMIER
bovin. M. Malherbe, Verneaz (Neuchâtel).

Occasion exceptionnelle, beau

PIANO

« Erard » format moderne (présentant comme neuf) à vendre fr. 580.— rendu sur place, avec bulletin de garantie. Hauteur 1 m. 18, longueur 1 m. 25. Mme R. Visonni, Parc 12, tél. (039) 2 39 45, la Chaux-de-Fonds.

A vendre de superbes
pékinois
pedigrees illustres. Discons. Ecole Simmen 2, rue du Tertre, Neuchâtel.

A vendre un
AUTO
« Standard », 5 1/2 C. V., moteur neuf ainsi que freins et pneus. Facture à disposition. Modèles 1947. Prix Fr. 3000.—.

RADIO
« Niesen », trois longueurs d'ondes, Fr. 140.—. S'adresser à Eugène Lesquereux, électricien, Fontainemelon.

COMPLET DE VILLE

un rang
depuis fr. 160.—

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

GRAND-RUE 6
1er étage

MEUBLES... meubles... meubles... toujours meubles... mais oui; allez voir pour vos meubles chez le spécialiste du meuble... meubles pour toutes les bourses... meubles pour tous les goûts. Meubles G. Meyer, rues Saint-Honoré et Saint-Maurice, Neuchâtel.

A vendre un
potager

à bois, deux trous, 60 fr.; un

char à pont

transformable, 100 fr. — S'adresser à M. Emile Renaud, Dombresson.

CABRIS

entier et au détail
au magasin
LEHNHERR
FRÈRES



VESTONS SPORT

pure laine, «original anglais»,
en gris et brun

Seulement Fr. **59.—**

PANTALONS

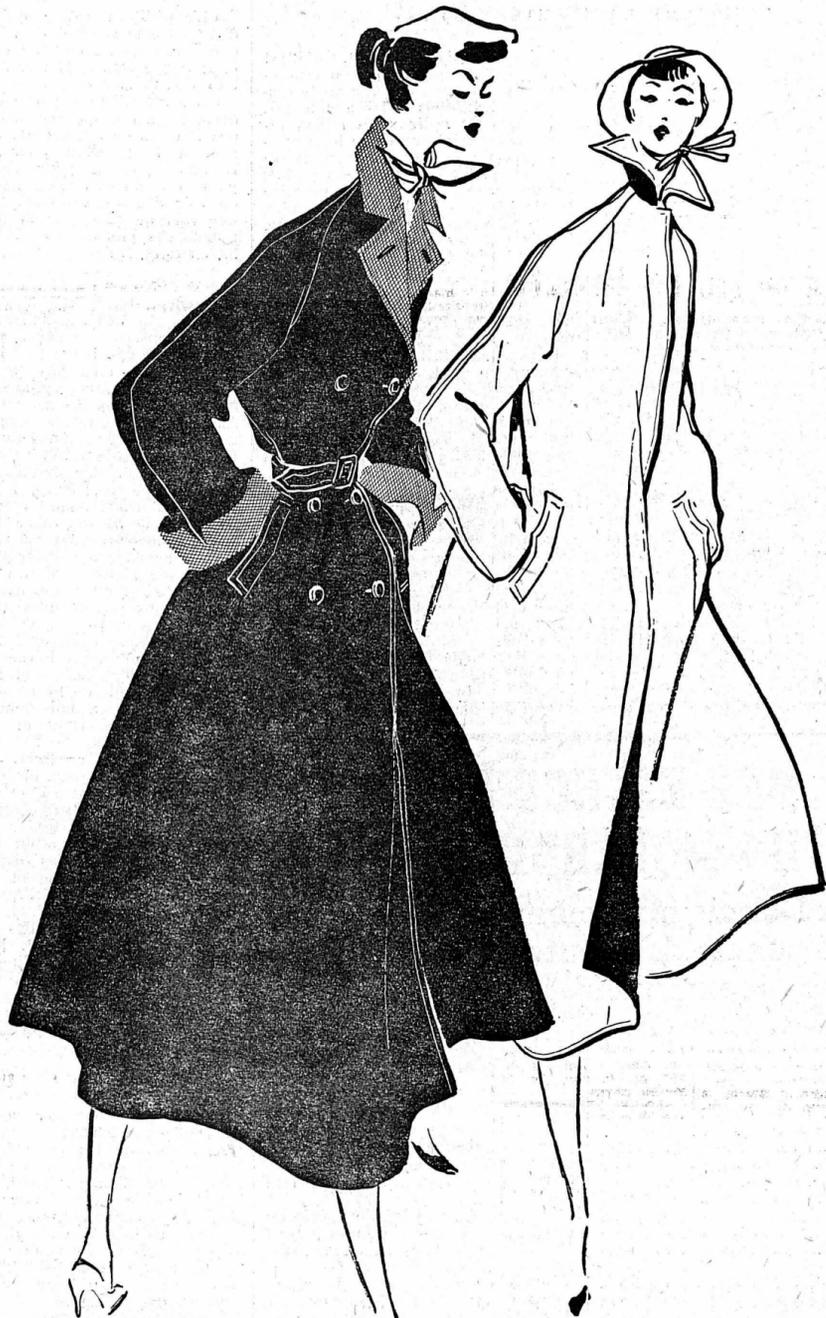
Flanelle
anglaise
gris et brun . . . **1980**

Peigné
gris, brun, bleuté
depuis **45.—**

AUX PASSAGES
NEUCHÂTEL S.A.

Temple-Neuf - Rue des Poteaux

La saison de la pluie vous sera douce
à l'oreille si vous êtes protégée par
les imperméables du « Louvre »



Un modèle inédit! Ce chic manteau de pluie réversible en popeline, qualité extra, pouvant se porter des deux côtés; se fait en noir et fantaisie, coloris ciel, jaune, vert, rouge et gris. Tailles 38 à 44

Toujours très apprécié! Notre manteau double-face pouvant se porter des deux côtés, coupé dans une superbe popeline, pur coton, en douze coloris sélectionnés. Tailles 38 à 48

89.-

59.-

NOS SUPERBES

TRENCH SPORT

en popeline double, coupe impeccable, se fait en beige, kaki et marine. Depuis **69.-**

La Nouveauté S.A.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL



Quelqu'un ne connaît pas encore la
BLANCHEUR RADION!

Belle maculature à vendre
à l'imprimerie de ce journal



JORAN

MODELE LUXE
plume - réservoir,
à remplissage à
piston, niveau
d'encre visible,
bee or 14 carats

Fr. 20.—

Reymo
Saint-Honoré 9
NEUCHÂTEL

UN COLOSSE de puissance et de solidité!



« Matchless est la machine de sport
et de l'avenir »

350 et 500 ccm, 1 cylindre et, en plus fort, la
500 ccm. 2 cylindres TWIN avec double selle

A partir de Fr. 2950.—. Facilités de paiement

Représentation générale:
TITAN Zurich

REPRÉSENTANTS: L'Auberson: T. Bissat; Bullet: F. Thévenaz; la Chaux-de-Fonds: F. Viviani, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville; Courrendlin: F. Chappuis; Court: V. Gut; Delémont: R. Nussbaum; Grandval: R. Klener; Yverdon: M. Romaillet Frères.

Nos articles et nos documents d'actualité

La Yougoslavie inquiète l'Occident

Le maréchal Tito demande aux Alliés des tanks et des avions, mais il refuse d'accepter les plans occidentaux de défense

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Trois tendances communistes

Il y a, d'autre part, la situation interne du Parti communiste yougoslave. En réalité, trois groupes d'extrême-gauche existent dans le pays. Celui des « Kominformistes » d'abord. Clandestin aujourd'hui, il ne serait pas — selon les informations récentes — dépourvu de force. Surtout grâce à sa bonne organisation et au secret qui entoure son activité et qui attire vers lui divers ennemis du régime actuel.

De son côté, le Parti communiste officiel n'est pas intériorisé. Tito, lui-même, Kardelj et Kidric, suivis de plusieurs leaders éminents, affirment — et veulent continuer à affirmer — leur fidélité au marxisme-léninisme, ainsi qu'aux méthodes de stratégie politique qui furent toujours observées par le Kremlin. Ils soutiennent seulement que Belgrade n'est nullement moins apte que Moscou à gouverner la Yougoslavie et à propager, un jour, la révolution mondiale. Cela ne les empêche évidemment pas de chercher à obtenir de l'Occident le maximum d'aide militaire et économique possible.

Ces « théoriciens » sont toutefois, au sein du Politbureau, fréquemment contredits par les « réalistes », parmi lesquels se trouvent Milovan Djilas et Moché Pijade. Ceux-ci sont d'avis qu'il faut, avant tout, conserver le pouvoir entre les mains du régime actuel. Cela dépend, en premier lieu, de l'ampleur des crédits et des four-

nitures reçus de l'Occident. Or, il est fort probable que l'abandon temporaire de la doctrine communiste disposerait les Alliés à les augmenter.

D'après les milieux les mieux informés, les frictions entre les représentants de ces deux courants se multiplient. Le ministre de la police, Rankovic, évite jusqu'ici de prendre une attitude définitive, mais penche, croit-on, vers la seconde tendance, tandis que les chefs militaires demeurent plutôt disposés à suivre la première, à condition pourtant que l'équipement de tous les effectifs de l'armée soit rapidement modernisé. Car, selon eux, c'est là le meilleur moyen d'améliorer à l'avenir les relations avec l'U.R.S.S. Ils sont convaincus, en effet, que cette dernière abandonnerait sa politique hostile à la Yougoslavie et la traiterait comme une alliée potentielle, si — en restant marxiste — elle devenait suffisamment puissante pour ne pas craindre les menaces du Kremlin.

L'ensemble de cette situation inquiète les Occidentaux. Elle pourrait bien se traduire finalement par une purge interne sévère qui entraînerait l'affaiblissement de la position de Tito, lequel ne disposerait pas d'un nombre suffisant de spécialistes pour remplacer les dirigeants, si ceux actuellement en charge devaient être « liquidés ». D'autre part, on a de nouveaux motifs de mettre en doute la sincérité réelle de la collaboration du maréchal yougoslave avec l'Occident. M. I. CORY.

IL Y A TOUT JUSTE CINQUANTE ANS Un Neuchâtelois s'attaquait au Chogori K2 (8611 m.)

« L'expédition suisse qui tentera d'atteindre le sommet de l'Everest a quitté Katmandou, capitale du Népal, et se dirige vers le glacier de Khumbu » (les journaux).

Cette information, parue ces jours derniers, n'a pas été sans émouvoir des milliers de Suisses qui s'intéressent à l'expédition pour diverses raisons : passion pour l'alpinisme, pour les records d'altitude, fierté de voir des noms suisses s'inscrire, une fois de plus, sur la liste déjà longue des pionniers de l'Himalaya. Si, en effet, les Suisses sont apparus assez tard dans l'Himalaya, en caravanes « officielles », ils ont, individuellement, fait partie d'expéditions montées par des ressortissants d'autres nations.

Tel fut le cas, il y a tout juste cinquante ans — en 1902 — du docteur Jules-Simon Jacot-Guillarmod, un Neuchâtelois qui se joignit à trois Anglais et deux Autrichiens pour tenter d'atteindre le sommet du Chogori (8611 m.) dans le nord du Cachemire.

Fils d'un peintre animalier, élève de Menn et de Gleyre, le docteur Jacot-Guillarmod naquit à la Chaux-de-Fonds le 24 décembre 1868. Au moment de ses voyages en Himalaya, il était médecin à Corsier (Genève). Revenu de l'Himalaya, il réunit ses souvenirs, le récit de l'expédition, ses observations scientifiques, médicales et pratiques, en un fort volume, orné de nombreuses photographies, de cartes, de plusieurs hors-texte, sur un beau papier glacé — ah ! la belle époque que celle de 1900 ! — sous le titre général « Six mois dans l'Himalaya, le Karakorum et l'Hindu-Kusch ».

En parcourant ce livre, des plus intéressants, des mieux écrits, le lecteur se rend compte à quel point les alpinistes himalayens d'aujourd'hui bénéficient des expériences — tragiques souvent — des alpinistes d'autrefois. Les drames, les disparitions, les accidents marquèrent maintes expéditions et jusqu'à l'Annapurna, victoire française 1950, toutes les ascensions, du moins celles des plus hauts sommets : Everest, Kanchenjunga, Nanga-Parbat, Chogori, se soldèrent par des échecs, mais les rescapés en ramenèrent d'amples observations en Europe qui ne furent pas perdues pour ceux qui assurèrent les relèves.

L'expédition vue par le docteur Jacot-Guillarmod

Le livre du docteur Jacot-Guillarmod est parmi les meilleurs que nous ayons lus sur les escalades himalayennes. Et certes, on ne peut en dire autant d'autres livres, récents, sur le même sujet, écrits par des Suisses qui sont sans nul doute d'excellents alpinistes, mais de piètres écrivains. Souhaitons que l'expédition suisse Everest 1952 trouve un mémorialiste aussi émouvant et intéressant que Maurice Herzog pour l'Annapurna et le docteur Jacot-Guillarmod pour le Chogori en 1902. Le médecin neuchâtelois conte ses aventures d'une plume alerte, sûre, qui brosse avec bonheur un ensemble où les détails pittoresques, scientifiques ou documentaires sont piqués fort heureusement.

A Trieste où il retrouve, le 3 mars

1902, deux compagnons d'armes, MM. Eckenstein et Knowles, il s'embarque pour Bombay sur un bateau austro-hongrois où l'on soigne excellemment les passagers puisqu'on ne leur sert pas moins de six repas officiels par jour ! (ah ! quelle heureuse époque que celle de 1900 !). Le docteur Jacot occupe fort intelligemment ses loisirs à faire un apprentissage de boulanger « destiné à suppléer éventuellement à l'incompétence de nos futurs cuisiniers ».

Le 20 mars, nos voyageurs débarquent à Bombay avec 52 énormes caisses ! (Signalons en passant que

bretelles et les jambes bien enveloppées de bandes molletières !

Dans les vallées du Karakorum

L'expédition, avec ses 170 coolies, cuisiniers et boys, s'enfonce dans les profondes vallées, passant des cols, franchissant des rivières, des torrents, des ponts de cordes, traversant des villages. Le docteur Jacot-Guillarmod donne, le long du chemin, force consultations à une population misérable. Le 4 juin, Askoley, le dernier village à 3200 m., est atteint. Pour la suprême tentative, la caravane comprend 230 coolies. La mar-

« Nous l'avons enfin devant nous, ce sommet renommé, nous les premiers Européens auxquels il sera donné de l'approcher, d'en fouler la base, d'en escalader une des principales arêtes. La fascination qu'exerce sur nous le Chogori est si grande que nous restons subjugués, paralysés, ne trouvant pas une parole pour résumer nos impressions. Plus nous l'étudions, plus nous le scrutons à l'œil nu et à la jumelle, plus nous nous rendons compte que la lutte sera dure. Où trouver un point faible au milieu de ces arêtes, de ces couloirs, de ces vires et parois formidables, de ces énormes glaciers surplombants ? »

Il y a trente jours que la caravane a quitté Askoley. Les relais et convois qui assurent le ravitaillement sont assurés, établis et les six Européens restent seuls avec quelques domestiques, accrochés aux pentes initiales à près de 6000 m. d'altitude. Mais il fait un temps affreux, la tempête fait rage. Les jours passent, monotones, à travers un cauchemar de bourrasques de neige. Aux premières éclaircies, des tentatives sont effectuées ; le docteur Jacot-Guillarmod parvient un jour avec un compagnon à l'altitude de 6700 m. qui n'avait alors été dépassée que par Zurbriggen à l'Aconcagua, en Amérique du Sud. Mais l'épaisseur de la neige poudreuse est telle qu'il n'est plus possible d'avancer, il faut attendre qu'elle se tasse. A ce moment, un des membres de l'expédition tombe malade, il faut l'évacuer à un camp inférieur. En remontant au camp ultime, le docteur Jacot-Guillarmod tombe avec son Balti (indigène) dans une énorme crevasse, il parvient avec beaucoup d'habileté à en sortir.

Le Chogori dit non

Le temps s'écoule, inexorable, cinq mortelles semaines ; le mauvais temps sévit, l'époque de la mousson approche, le moral de l'expédition est au plus bas, la neige envahit les tentes, les alpinistes sont affaiblis par la nourriture insipide de conserves, les coolies murmurent... Et voilà que, brusquement, avec un convoi de pain (rassis) arrive la nouvelle que le choléra a éclaté à Askoley. La route du retour va-t-elle être implacablement coupée et pour Dieu sait combien de temps ?

Le 4 juillet, chacun plie bagages et abandonne le camp XII. La mort dans l'âme, les six Européens s'écroulent et redescendent ; la partie est jouée et bien perdue... Mais au cours de la descente, le docteur Jacot-Guillarmod qui est le plus valide et le plus décidé, demande à ses compagnons de lui laisser, encore une fois, tenter l'aventure, avec deux coolies très bien entraînés, par une nouvelle arête qui s'offre à eux. Mais terrorisés par le mal cholérique, les Anglais et les Autrichiens refusent au Suisse la gloire de sauver l'honneur en essayant de battre au moins le record d'altitude. C'est un non formel, il n'y a plus qu'à précipiter la descente qui se poursuit au cours de plusieurs jours d'un beau temps radieux ! « A mesure que nous nous éloignons de la montagne, elle paraissait toujours plus belle et secouant pendant quelques instants les derniers nuages accrochés à ses flancs, elle se montra dans toute sa gloire, superbe et vierge dans le bleu intense du ciel ».



K2 ou CHOGORI

les expéditions modernes ne se sont pas allégées puisque Maurice Herzog relève dans son livre qu'ils embarquèrent à l'aérodrome d'Orly quatre tonnes et demie de matériel. A Delhi, les membres de l'expédition Chogori sont au complet : Eckenstein, le chef, Pionnl et Wessely, de Vienne, Crowies et Knowles de Londres et le médecin J. Jacot-Guillarmod. Après divers incidents tragico-comiques — un télégramme impérieux du viceroy des Indes qui était alors lord Curzon, somme le chef Eckenstein de comparaître devant lui ; et la volumineuse caisse contenant les skis (orthographiés en ce temps-là skys) a disparu mais se retrouve ! — nos voyageurs arrivent enfin à Srinagar, capitale du Cachemire, le 4 avril. Là, ils frètent une vingtaine de charrettes à deux roues « datant au moins du déluge pour y arrimer nos bagages aux côtés d'automédons qui, quoique musulmans, ne se lavent jamais et ne changent jamais de chemise ». A ce point du récit, le docteur Jacot-Guillarmod place en hors-texte une photographie des six Européens. En la comparant avec celle des membres de l'expédition Annapurna en shorts et chemises polo, on ne peut évidemment s'empêcher de sourire à la vue de ces alpinistes barbus et moustachus, avec des pantalons saumur tenus par de solides

che, en longues étapes, aboutit au pied du glacier de Baltoro, un des plus grands glaciers du monde. « Ensermé de sommets, couvert de débris de toutes les montagnes qui le mitrailent journellement de leur formidable artillerie, le Baltoro débouche dans une plaine étroite après avoir parcouru près d'une centaine de kilomètres au pied des géants les plus élevés du monde : Hidden Peak (8068), Broad Peak, Staircase Peak, etc. »

Entre ces « grands » se dressent d'innombrables autres sommets, aiguilles, dents, pics, dont beaucoup n'ont pas de nom. Certains rappellent de nos Alpes ; telle photographie du docteur Jacot-Guillarmod fait penser à la chaîne des Drus, du Grépon ou encore deux autres montagnes évoquent les deux Veisvis du val d'Hérens et telle petite aiguille ressemble à s'y méprendre à l'Aiguille de la Za à Arolla.

Le médecin neuchâtelois observe de nombreuses hardes de magnifiques bouquetins, d'admirables laes glaciers. Voici ce que montre le Mitre Peak (7500 m.) pyramide parfaite qui précède le maître de la vallée. En établissant leur camp VIII, nos alpinistes peuvent enfin contempler le Chogori K2, but final de leur expédition et le plus haut sommet de tout l'Hindu-Kusch.

UNE ESCROQUERIE ULTRA-MODERNE À PARIS

Deux Danois transmettaient par radio les résultats des courses de chevaux à des « bookmakers » internationaux

C'est une escroquerie vraiment ultra-moderne : grâce à des renseignements transmis depuis les hippodromes parisiens par une voiture-radio, des « bookmakers » danois jouaient à coup sûr sur les épreuves hippiques françaises !

Depuis un certain temps, en effet, les services spéciaux de détection de la Sûreté nationale captaient chaque après-midi des messages chiffrés émis sur ondes courtes par un poste clandestin qui fonctionnait, semblait-il, à proximité des champs de courses.

Deux voitures équipées d'appareils de radiogoniométrie furent mises alors en circulation afin de déceler l'emplacement exact de l'émetteur, dont la « fréquence » de 5 mégacycles ne variait jamais... Une fois, les détecteurs situèrent le poste clandestin vers Auteuil, puis, quelques jours plus tard, vers Enghien.

Une surveillance fut aussitôt établie aux abords des hippodromes. Et c'est à Saint-Cloud, le 31 mars dernier, que les policiers devaient avoir enfin la clé de l'énigme.

La mystérieuse « Packard »

Enquêtant, en effet, ce jour-là, du côté de cet hippodrome, les inspecteurs eurent bientôt leur attention attirée par une mystérieuse « Packard » stationnée en bordure de l'hippodrome et qui était munie d'une antenne-fouet de cinq mètres. A l'intérieur de l'auto d'où s'échappait le ronronnement d'une génératrice, se trouvaient deux hommes et une femme. Soudain, l'un des deux passagers se jucha sur le toit et, à l'aide d'une jumelle, se mit à suivre le départ d'une course qui venait d'être donnée. Lorsque le numéro du cheval vainqueur fut inscrit au tableau d'affichage, l'homme redescendit aussitôt et vint s'entretenir avec son compagnon demeuré à l'intérieur de la « Packard » et qui, un écouteur à l'oreille, manipulait les boutons d'un appareil émetteur.

La cause était entendue. Sans hésitation, les policiers appréhendèrent le trio, qui fut conduit rue des Saussaies, tandis que la voiture était l'objet d'une foule minutieuse.

Des fraudeurs astucieux

Les deux hommes étaient deux Danois, Harald Asker, 47 ans, et Karl Larsen, 35 ans. Ils étaient arrivés en France depuis quelques semaines, après avoir franchi la frontière grâce à de faux papiers d'identité, et résidaient dans un hôtel proche de la gare de Lyon.

Interrogé, Larsen expliqua de bonne grâce aux policiers le mécanisme de son astucieux stratagème.

« Voilà trois mois environ, nous avions conçu le projet, avec plusieurs « books » étrangers (danois surtout, sans doute), de transmettre par radio les résultats des courses en France, et ce dans la minute même de leur proclamation officielle. Ainsi les émissions transmises par nous en code et recueillies par les « books » à l'écoute laissaient tout loisir aux « books » se trouvant à des milliers de kilomètres de prendre ou de faire perdre — juste à la limite du temps de cessation de pose des paris — des paris avantageux portant parfois sur des millions de francs français !... Nous avons déjà réalisé de

considérables « affaires » et notre intention était d'agrandir le cercle de ces émissions.

Connus au fichier de l'Interpol

Dans la « Packard », les policiers devaient effectivement saisir l'émetteur-récepteur de marque américaine dont les messages les avaient tant intrigués.

Par ailleurs, une fouille opérée au domicile des deux Danois devait faire découvrir des pièces de rechange et les codes.

Inculpés d'infraction à la réglementation sur la radiodiffusion, les deux Danois, qui se sont obstinément refusés à révéler les noms de leurs complices, ont été placés sous mandat de dépôt.

Quant à la femme, Kate Moore, 25 ans, Danoise elle aussi, qui se trouvait avec eux au moment de leur arrestation, elle a été mise hors de cause, son innocence ayant été reconnue.

Ajoutons que Larsen et Asker (ce dernier avait un faux passeport au nom de Nordquist) ne sont pas des inconnus au fichier de l'Interpol (police internationale). Des vérifications faites au Danemark ont permis d'établir qu'ils avaient déjà été condamnés pour divers délits, notamment Larsen à six ans de prison pour s'être engagé volontairement dans l'armée allemande.

Actuellement, les recherches se poursuivent pour retrouver les « books » complices. L'un d'eux a pu être déjà identifié. Il s'agit d'un nommé Bredo Pedersen, demeurant à Copenhague. Mais tant que tous ne seront pas arrêtés, il sera difficile de fixer le montant exact des fraudes ainsi commises par ce nouveau gang.

Communiqués

Les veinards

Le dernier tirage de la Loterie romande, qui s'est effectué le 5 avril à Plan-les-Ouates, a accordé ses préférences aux Genevois, puisque le gros lot de 100.000 fr. a été gagné en entier à Genève. Heureusement, les sphères ont consenti à répartir le reste de leur manne aux gagnants de toute la Suisse romande. Plusieurs cinquièmes du gros lot de 50.000 ont été touchés au Locle et à la Chaux-de-Fonds, tandis que le lot de 20.000 fr. se répartissait, en cinquièmes aussi, dans le canton de Vaud.

CARNET DU JOUR

Cinéma

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Les mines du roi Salomon.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Toselli.
Théâtre : 20 h. 30. Contrebande humaine.
Rex : 20 h. 30. L'Exilé.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Monsieur Vincent.

Samedi 26 avril 1952
HOTEL DU PEYROU

BAL de Neocomia

85me anniversaire

On va tenter de récupérer les trésors du « Télémaque » brick échoué dans le lit de la Seine en 1790

Dans quelques semaines, une société, dont le siège est à Paris, va procéder à de nouvelles recherches pour tenter de récupérer les trésors du « Télémaque » échoués dans le lit de la Seine près de Quillebeuf.

Il s'agit d'un brick de 130 tonnes, qui avait été choisi dans les premiers jours de la Révolution de 1789 pour sauver des mains des « pillards » les pièces d'orfèvrerie sacrées provenant des abbayes de Jumièges et de Saint-Martin-Boscherville. Les cales contenaient, en outre, deux millions et demi de livres or, envoyés par Louis XVI en Angleterre et, d'après certains historiens, le fameux collier de la reine.

Le « Télémaque », qui avait quitté le port de Rouen le 1er janvier 1790, échouait, deux jours plus tard, sur les bas-fonds de la pointe de Quillebeuf et s'enfonçait dans la vase. De Cherbourg, le gouvernement envoya immédiatement sur place un important matériel pour renflouer le navire.

Les travaux, qui durèrent plusieurs mois, furent infructueux. De nouvelles tentatives pour renflouer l'épave furent entreprises en 1818, 1837, 1843 et 1939.

Les dernières recherches effectuées en 1939 avaient causé une légère déception. En effet, elles n'avaient permis de ramener à la surface que des barils de clous, de suif, d'énormes mardriers, quelques pièces d'or et d'argent, ainsi que certains bijoux de prix.

Après ce maigre résultat, on se demanda s'il s'agissait bien de la « grande épave ». Avec la guerre, les doutes et les travaux cessèrent.

Depuis plusieurs mois, une société s'est constituée pour retrouver les trésors du « Télémaque ».

Cette sixième tentative a été préparée avec un soin tout particulier et tous les perfectionnements de la technique moderne ont été mis à contribution.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Léger fléchissement des exportations horlogères

Les exportations horlogères ont légèrement fléchi au cours du mois de mars 1952. Ce phénomène saisonnier est toutefois moins accentué que l'année dernière. Le recul en valeur est de 3,5% comparativement à février 1952. Il serait encore plus important si l'augmentation des prix n'avait pas modéré le recul des exportations de montres qui, en nombre de pièces, est de 7,7%. Un fléchissement est également constaté en ce qui touche la grosse horlogerie, les pièces détachées et les boîtes.

« La Suisse horlogère » précise que le recul enregistré provient en premier lieu du fait que les pays européens souffrent presque tous d'une inflation plus ou moins cachée. C'est pourquoi la demande de montres qui existe actuellement ne peut guère être satisfaite.

En revanche, on constate une augmentation des exportations d'horlogerie vers les pays d'Afrique, l'Egypte et l'Union sud-africaine surtout. Même les exportations vers les pays d'Asie ont augmenté par rapport au mois précédent. L'Amérique du Sud reste une bonne acheteuse, tandis que les Etats-Unis continuent d'importer au rythme habituel. En revanche le Canada diminue ses achats.

La situation économique de l'industrie horlogère est toutefois restée excellente au cours de mars 1952.

L'alcool et le tabac : poisons dangereux !

L'alcool et le tabac ne devraient être vendus que sur ordonnance médicale et traités comme de dangereux stupéfiants. Tel est le point de vue exposé par le Dr Lennox Johnston, dans le « British Medical Journal ».

« Le nicotisme et l'alcoolisme — écrit-il — sont vraisemblablement les deux pires maladies de la Grande-Bretagne. Mais il est possible de s'en protéger et de les combattre. Si l'alcool et le tabac étaient traités comme des drogues dangereuses, ce qu'ils sont, ce n'est que très rarement que les médecins en prescriraient l'usage. Car tous deux sont pour la médecine pratiquement sans valeur. »

De quoi mourut le Christ

C'est d'asphyxie qu'est mort le Christ, sur le Calvaire, il y a 1919 années, selon un ouvrage que vient de publier une maison d'édition catholique, apprend-on de la Cité du Vatican.

Le livre, « La Passion du Christ et la science médicale », dû à la plume d'un médecin tchécoslovaque, le Dr R. W. Hynek, est édité en Italie par le père Agostino Gemelli, de l'Université du Sacré-Cœur de Milan.

La théorie du Dr Hynek est que la douleur extrême causée par les clous qui perçaient les mains et les pieds du Christ, causèrent des spasmes musculaires, qui contractèrent les muscles de sa poitrine et rendirent la respiration impossible.

Le capitaine Carlsen commande un nouveau « Flying Enterprise »

Le capitaine Carlsen a pris le commandement du « Flying Enterprise II », à Mobile (Alabama).

Ce cargo, qui s'appelait jusqu'ici le « Noonday », a été rebaptisé en son honneur. Il succède au navire que le capitaine Carlsen défendit jusqu'au bout contre la colère de l'océan, refusant de le quitter jusqu'au moment où il sombra dans les flots, en janvier dernier.

Le capitaine Carlsen a déclaré qu'il était fatigué de ses trois mois passés à terre et qu'il avait hâte de reprendre le large.

Le cargo, de 10.660 tonnes, est parti pour Houston, afin d'y charger du blé pour la France.

Avant de rentrer en Europe, le docteur Jacot-Guillarmod visita l'Inde et Ceylan, de Lahore à Colombo en passant par Delhi, Agra, Benares, Calcutta, Madras, Pondichéry et Tuticorin. Il ne devait pas en rester à cette seule visite à l'Himalaya puisque, en 1903 et en 1905, il y retourna. En 1919, il fut chargé par la Croix-Rouge internationale, avec le docteur Georges Montandon, de rechercher en Sibirie plusieurs milliers de prisonniers autrichiens.

Le docteur Jacot-Guillarmod devait mourir, à l'âge de 60 ans, le 5 juin 1925, dans le golfe d'Aden, au retour d'une expédition dans le Haut-Nil. Notre éminent compatriote repose à Aden. Anne-Marie ROBERT.

Selon un médecin de Singapour, l'« homme des neiges » est un ancien botaniste disparu dans l'Himalaya

Un médecin de Singapour, le docteur Mac Carthy-Heyzer, vient de faire une sensationnelle déclaration au sujet de l'« homme des neiges » dont les traces ont été retrouvées dans l'Himalaya.

Le médecin affirme, en effet, qu'il s'agit d'un de ses anciens collaborateurs, un botaniste de Calcutta, revenu à l'état primitif. Voici l'essentiel du récit fait par le docteur Mac Carthy-Heyzer :

« Alors qu'il travaillait dans un laboratoire de Calcutta, le médecin aperçut, près de la rivière Teiste, des empreintes de l'« homme des neiges » et, peu après, il découvrit dans la jungle de l'Himalaya, un billet ainsi rédigé :

« Chère Joan, j'ai mangé certaines herbes que j'ai trouvées dans la jungle et je ne suis plus un être humain, mais un monstre. Signé : George. »

L'écriture, selon le docteur Mac Carthy-Heyzer, était celle d'un de ses collaborateurs botanistes chargé d'examiner la flore végétale de l'Himalaya et qui avait disparu avec un aide la même année.

un coup de Téléphone

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL maître teinturier 5 17 51	DU CRAYON À L'ARMOIRE EN ACIER RAMSEYER Tout pour le bureau Tél. 51279	F. Gross & Fils Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 26	TOUS NETTOYAGES: vitrines, fenêtres, vérandas, récurages, lessivages de cuisines Faites vos paquets à la machine En toute confiance adressez-vous à la < MOB > B. CHAIGNAT Devis sans engagement Tél. 54204
Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evoles 49 - Neuchâtel Tél. 5 12 67	Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey RADIO-MÉLODY Neuchâtel Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION	ÉLECTRICITÉ 5 18 36 Saint-Honoré 5	
VÉLOS neufs et d'occasion Tous prix M. BORNAND Poteaux 4 - Tél. 5 16 17	SERRURERIE CARL DONNER & FILS Tous travaux de serrurerie et réparations Bellevaux 8 5 31 23 Volets à rouleaux, sangle, corde	AUTO-ÉCOLE GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77	
Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17 ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE Tél. 5 12 58			

La Maison

Reymond Comminot

NEUCHÂTEL
RUE DE L'HÔPITAL 17

corrige
augmente
améliore
la vue

Pour vous faciliter les nettoyages du printemps employez

PARQUET 9
le produit qui nettoie

Sans peine
Sans paille de fer
Sans poussière

d'une façon parfaite
PARQUETS ET LINOLEUMS
BOUTEILLES à Fr. 1.80
(verre compris)

Kindler
PARFUMERIE
Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 22 69

MEUBLES COMBINÉS,
entourages de divans, bureaux ministres, divans-lits, petits meubles, tous les genres. Choix unique chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel, rues Saint-Honoré et Saint-Maurice.

POUDRE À LEVER Butty
Efficacité garantie

RIPOLIN

DUCCO

Couleurs en boîtes
Vernis copal
Vernis Cellon
pour planeurs

M. Thomet
NEUCHÂTEL
MAGASIN-ÉPICERIE

BALLES À MANGER...
de qualité... en quantité
et au plus bas prix chez
Meubles G. Meyer, Neuchâtel.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE SECRET DE LA REINE

ROMAN
par
ANNIE ACHARD

17

Les voix se taisaient, et seuls les sons grêles du clavecin ponctuèrent les conversations qui, dans le salon se sont faites bruyantes. Mme de Souza, pourtant, continue à observer à la dérobée et avec une indulgence souriante, l'attitude des deux chanteurs.

Elle les voit très mal, et les autres plus mal encore. Un énorme vase de fleurs, posé sur une table ronde auprès du clavecin, cache en grande partie la reine et M. de Flahaut. Derrière cet écran odorant, à l'écart des hôtes du salon engagés dans des discussions passionnées que percent parfois les éclats de rire des femmes, ils se sentent isolés, à l'abri de toute indiscretion.

Flahaut se penche vers la reine toujours assise au clavecin, ses doigts fins aux ongles nacrés paresseuse-

ment posés sur les touches d'ivoire, ses épaules rondes et minces découvertes par la robe claire, ses cheveux blonds voilant sa nuque dans un désordre savamment ordonné.

— Madame..., murmure M. de Flahaut, puis-je vous dire encore quelle est ma joie de passer ainsi près de vous me dites alors se sont gravés dans ma mémoire... Je n'ai vécu, depuis, que pour attendre le jour où je vous reverrais... pour vous avoir à moi.

La voix de Flahaut, si basse qu'elle soit, vibre de passion impatiente. La reine n'a pu retenir un tressaillement... Elle sait que l'heure est venue où Charles deviendra exigeant... Mais elle est prête... prête... libre... et heureuse.

— Que voulez-vous?... demanda-t-elle par une défense dernière et une inconsciente coquetterie.

Il la force à lever vers les siens ses doux yeux de violette, et son regard à lui, ce regard clair, souvent gamin, toujours charmeur, ce soir autoritaire, se rive au regard de la reine.

Elle ne songe pas à résister. Un son à peine perceptible est sorti de ses lèvres. Et comme elle répète:

— Que voulez-vous ?

Il répond :

— Tout.

Un instant, il attend. La reine n'a pas eu d'autre geste qu'un battement de ses paupières. Flahaut reprend :

— Votre maison, là-bas, au flanc de la colline... Vous ne m'y avez point encore reçu... Je voudrais y venir... D'une voix sans timbre, elle répond :

— Venez-y... — Demain ?

Dans un souffle, Hortense consent :

— Oui..., demain..., demain cinq heures... — Vous serez seule..., seule avec moi ?

Un souffle encore :

— Oui.

Il n'a que le temps de se pencher un peu plus, de murmurer :

— Ma bien-aimée... Demain... Dans le salon, Joséphine a donné le signal du départ. Les hôtes se retirent...

M. de Flahaut prend congé de l'impératrice, regagne son logis. Il porte sur son visage un air de triomphe joyeux.

Demain... De ce soldat de l'Empire qui fut toujours, au combat, intrépidé, ce jour sera celui de la victoire la plus grande et la plus passionnément désirée.

La maison est à l'écart d'Aix, sur le sentier grimant le long de la colline. De ses fenêtres, on découvre, au loin, le lac, miroir d'azur dans lequel se reflètent les montagnes à la sombre végétation.

La reine est seule dans le boudoir où son goût parfait a su mettre une sobre élégance. Une agitation heureuse rend fébriles ses mouvements : Flahaut va venir..., elle l'attend.

Pour la première fois depuis qu'elle lui a donné son cœur, elle va se trouver seule, complètement seule avec lui, chez elle. La fidèle Mme de Broc, confidente des heures graves et des heures joyeuses, a compris ce que la reine ne dit pas tout à fait. Silencieusement, elle se fait complice... Le tête-à-tête ne sera pas troublé.

Cinq heures... M. de Flahaut est introduit ; il s'avance vers la reine, la saisit dans ses bras... — Ah !... dit-il, un jour de bonheur pour un siècle d'attente... Ce jour est-il enfin venu ?... — L'aloes..., murmure Hortense.

Tendrement, Flahaut la conduit vers le lit de repos dont elle s'est levée. Pres d'elle, il s'agenouille. Leurs mains se sont unies :

— M'aimerez-vous... longtemps ? demande Hortense.

— Pouvez-vous en douter ? Ai-je jamais changé ?

— J'ai peur... peur de toutes les femmes... Quand je vous vois, vous entretenant avec celles qui vous en-

touraient... mon cœur se serre... — Jalouse ?... Mais je n'aime que vous... et vous le savez bien. N'avez-vous pas, depuis dix ans, la preuve de ma fidélité ?

Il a rapproché de son visage la tête de la reine. Alors, elle se presse éperduement contre lui :

— Ah ! Qu'importe, après tout, les autres... Qu'importe... Toi et moi..., toi et moi... Je t'aime...

Le soir tombe sur la maison, le boudoir s'obscurcit et, sur le lac, des brumes flottent...

XIV
L'amour l'emporte

Au-dessus de la Dent du Chat courent les nuages, et des vapeurs légères montent du lac qu'on ne voit pas. Accoudée à une fenêtre de la petite maison à laquelle s'attachent tant de chers souvenirs, la reine Hortense regarde le paysage où les arbres prennent des tons rouillés d'automne commençant.

— Madame..., murmure Mme de Broc qui observe la jeune femme, pourquoi des pensées tristes ? Vous n'êtes pas très raisonnable.

Emue, la reine tend la main vers l'amie de toujours, si dévouée et si fidèle.

— C'est vrai, Adèle. Vois-tu, j'ai

été trop longtemps malheureuse pour ne pas avoir peur... car mon bonheur s'est éloigné.

Vous le retrouverez bientôt, Madame.

A voix plus basse, elle ajoute :

— Le colonel est à Paris. Son service auprès du maréchal Berthier l'y retiendra l'hiver entier et, pendant plusieurs mois, vous n'aurez rien à redouter pour lui. Il a couru tant de dangers, et vous trembliez sans cesse... Réjouissez-vous donc : il sera là... et vous aussi.

— Ah ! le rejoindre, Adèle... Que j'ai de hâte ! Mais j'ai peur encore, peur de souffrir par son fait. Tu sais, mon amie, combien parfois je suis jalouse... Tant de femmes sont coquettes, provocantes... Et lui..., lui ne sait pas toujours leur résister. Il est trop recherché, trop brillant... Dans le monde, à Paris, sera-t-il encore pour moi ce qu'il a été dans notre solitude ? Retrouverai-je, rue Cerutti ou à Saint-Leu, son tendre empressement, ses attentions exquis... son amour ?

Mme de Broc secoue la tête, et sa voix prend un ton affectueux de blâme :

— Quel besoin, avez-vous donc, madame, de vous tourmenter ainsi ? Le colonel vous aime : il sera à Paris... Que pouvez-vous donc craindre ? Ah ! laissez s'attrister celles qui ont tout perdu sans retour.

(A suivre)



... et avez-vous déjà vu à la Foire d'échantillons la nouvelle machine à laver

Gallay

C'est une chose à voir !
Démonstrations de lavage en permanence

Halle V, stand 1249
Halle XII, stand 4162

La machine à laver automatique Gallay, qui est construite d'après de tout nouveaux principes, garantit réellement le lavage propre, rapide, sans peine et sans détérioration du linge.

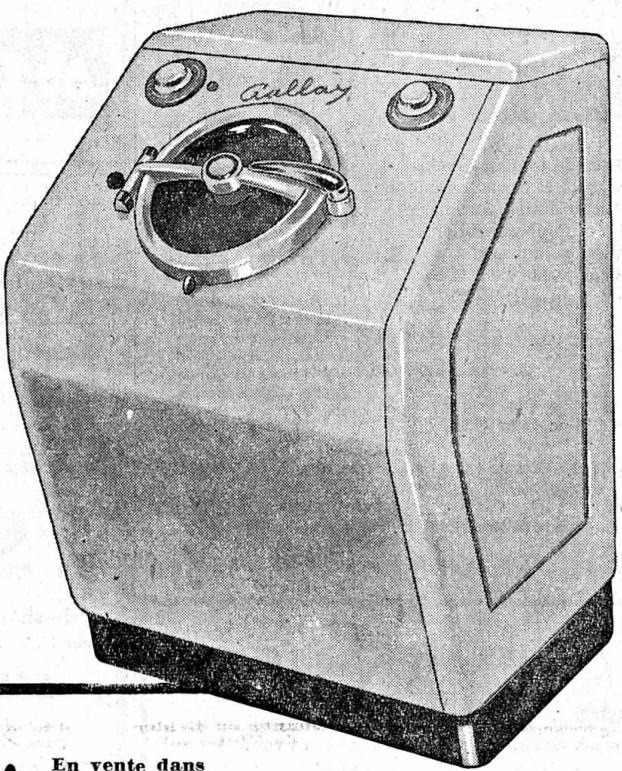
Le lavage, la cuisson, le rinçage et l'essorage se font dans le même tambour sans qu'il soit nécessaire de manipuler le linge.

Même le linge le plus sale redevient rapidement d'une blancheur éblouissante sans être abimé d'aucune manière.

C'est pourquoi, la ménagère avertie choisit une machine à laver GALLAY

Capacité : 3,5 kg. de linge sec — moteur silencieux à 2 vitesses, avec suspension élastique — corps de chauffe électrique et puissant relié à une lampe de contrôle — forme très élégante et dimensions réduites — extraordinairement pratique et avantageuse.

La machine à laver Gallay, un produit suisse de haute qualité, fabriqué par :
Usines Jean Gallay S.A., Genève



Gallay

En vente dans les magasins d'électricité

Intertherm S.A. Zurich, Nüscherstrasse 9, tél. (051) 27 88 92 / 27 67 75

Nous offrons à chaque acheteuse d'une BERNINA 2 fois 2 heures de leçons de couture gratuites sur la machine.

BERNINA
aide à ses clientes

Avec une BERNINA, vous achetez une merveilleuse machine à coudre et vous êtes certaine d'avoir du plaisir à vous en servir.

Abonnez-vous au service d'entretien qui maintient votre machine à coudre en parfait état de fonctionnement.

H. WETTSTEIN
Neuchâtel
Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

Les BERNINA sont fabriquées par les plus grandes usines de Suisse spécialisées uniquement dans la machine à coudre. Grâce à 60 ans d'expérience, BERNINA garantit une qualité exceptionnelle.

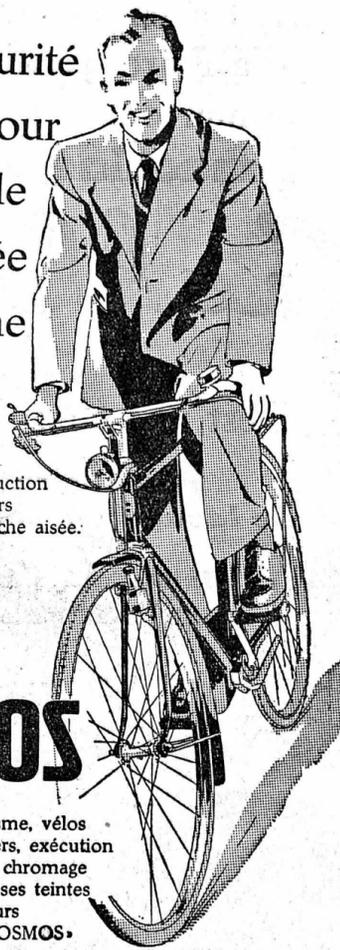
BON pour l'envoi de documentation sur la BERNINA / pour une démonstration sans engagement / pour la documentation sur les avantages du mode de paiement (Biffer ce qui ne convient pas)

Nom: _____
Rue: _____
Lieu: _____

A découper et à envoyer à H. Wettstein Neuchâtel, Seyon 16 - Grand-Rue 5

MD

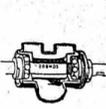
De la sécurité
4 fois par jour
et une belle
randonnée
le dimanche



grâce à une construction
solide, à des freins sûrs
et à une marche aisée.

COSMOS

Bicyclettes de tourisme, vélos
de sport élégants et légers, exécution
anglaise et autres, chromage
excellent, de nombreuses teintes
inédites, et toujours
et en tout « la qualité COSMOS ».



Le peller COSMOS justifie sa
réputation. 118 compagnies
cyclistes pourraient rouler
sur les vélos que nous avons
déjà fournis à notre armée.
Pédaler COSMOS en coupe.

VÉLOS - COSMOS en vente chez

- Neuchâtel : Marcel Bornand, Poteaux 4
Fleurier : Fred. Balmer
Le Locle : Marcel Girard, D.-J. Richard 4
Môtiers : Monnet frères
Les Ponts-de-Martel : Rob. Ducommun-Matile

MD

« HILLMAN » 1950

limousine quatre portes, 7 CV. Voiture soignée, de première
main. Chauffage, garniture intérieur en cuir.
Case postale 402, Neuchâtel.

CALIDA

Gratuitement

la lingerie
avec garantie

vous sera remise en
état. Un bon de
garantie est annexé à
chaque parure.

en pur coton,
tricot fantaisie,
la parure

8.90

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée
NEUCHÂTEL

NOUVEAUTÉS... nouveautés...
Toujours en tête des
dernières créations en
chambres à coucher, sal-
les à manger, studios et
toujours la qualité au
prix bas. Prix chez Meu-
bles G. Meyer, Neuchâ-
tel.

Buffets combinés
le plus grand choix,
les prix les plus bas.
Sur demande, facilités
chez

Meubles G. Meyer

Poussins
sélectionnés de 4 jours,
toutes races. S'adresser à
S. Matthey, Parc avicole,
13 Cantons-Henniez, tél.
(097) 6 41 68.

ESBEY

le shampoing de qualité
pour les cuirs chevelus les plus délicats

ESBEY BLANC
spécial pour cheveux blancs
Dans toutes les bonnes maisons

N. H. SCHMIDT & C^o NEUCHÂTEL

Les listes des candidats
pour les élections communales

A Pesoux
(c) Quatre listes ont été déposées jus-
qu'à lundi à midi au bureau communal,
en vue des élections des 10 et 11 mai
prochains.

Pour la première fois, le Ralliement
de Pesoux entre en scène. Il y a quatre
ans, cette liste avait été éliminée parce
qu'elle était trop tardive.

Le P.O.F., en revanche, n'a pas jugé
opportunité de se mettre sur les rangs.
Il y a quatre ans, il n'avait pas obtenu
le quorum.

Parmi les personnalités qui se reti-
rent, relevons le nom de M. Marcel
Gauthier, conseiller communal, qui, dur-
ant vingt-cinq ans, fit partie de l'exé-
cutif, où il donna le meilleur de lui-
même.

Ses collègues n'ont pas voulu se sé-
parer de lui sans lui remettre une at-
tention, témoignage de reconnaissance
pour le travail qu'il a fourni durant ce
quart de siècle. Ces dernières années,
M. Gauthier assumait la direction des
Services industriels.

Septante-trois candidats se présentent
pour repousser quarante et un sièges.
En voici la liste :

Liste radicale : MM. Constant Dubey,
Frédéric Giroud, Claude Bétrix, André
Bossert, François Boudry, Robert Burk-
halter, Edgar Kaltenrieder, Charles
Lambert, Maurice L'Éplattenier, fils,
François Ray, Willy Sieber, Jean Stein-
mann, Edmond Vuillemin, Paul Walder,
Marcel Weber, Marcel Hofmann, Jean
Imhof, William Jeannod, Albert
Jeannet, Louis Juvet, Fritz Kramer, An-
dré Maillard, Bruno Proserpi, Claude
Weber.

Liste libérale : MM. Charles Bonhôte,
Jean DuBois, Louis Borel, Albert Boy
de la Tour, Eric DuBois, Ernest Hun-
ziker, Louis Jaquet, Jean Keller, Ruedin
Rieben, Louis Rogier, Gustave Ruedin,
Paul Ulysse Widmann, Max Barbezat,
Marcel Perrenoud, Étienne Tach, Pierre
Vaucher.

Liste socialiste : MM. Emile Apothéloz,
Jean Guérin, Marcel Benoit, Victor
Calame, Charles Droz, Charles Gut-
knecht, Paul Koch, Alfred Knus, Arnold
Reymond, Arnold Steiner, Jean Wasser-
fallen, Arthur Arrigo, René Bertschi,
Robert Bruand, Léon Cuhe, Frédéric
Gander, Georges Jeanneret, Théodore
Luder, Franz Meier, Max Moulin, Jules
Pantillon, Marcel Poirier, Pierre Rey-
mond.

Liste du Ralliement de Pesoux : MM.
Alfred Bedat, René Plotron, Marcel
Grandjean, Charles Hummel, Willy
Issler, Pierre Jeannotat, Edmond Jean-
pretre, Germain Mojon, Charles Roessin-
ger, Marc Viloz.

A Corcelles
(c) Les candidats socialistes. — Le
Parti socialiste de Corcelles-Cormon-
drèche présente les candidats suivants
aux prochaines élections : MM. Achille
Sermet, Ernest Beyeler, Willy Bornand,
Adrien Châtelain et Georges Junod, an-
ciens ; Georges Gyger, Xavier Huguel,
René Pignat et Gustave Favez, nouveaux.

A Auvernier
(c) Voici les listes des candidats dépo-
sées en temps utile et reconnues vala-
bles :

Liste libérale : MM. Edmond Humbert-
Humbert-Droz, Edmond Impfeld, Emile
Vouga, Aloys de Montmolin, Jules
Humbert-Droz, fils, Alphonse Loup, Er-
nest de Montmolin, Ferdinand Du-
pasquier, Jean Donazolo, Robert Hum-
bert-Droz, Étienne de Montmolin, Jean-
Pierre de Chambrier, Jean-Jacques Per-
rochet, Ernest Ryt.

Liste radicale : MM. Maurice Fischer,
Jean Henrioud, Karl Born, André Don-
zelot, Henri Jaquemot, René Jeanneret,
Alfred Muller, Charles Schenker, André
Brunner, Charles Chavaillaz, Emile
Emery, Daniel Girard, Marcel Henrioud,
Eugène Hotz, Albert Monnier.

Liste socialiste : MM. Eric Brunner,
Charles Humbert-Droz, Jean Muller,
Robert Niklaus, Henri Vuillemin, Paul
Maradan.

A Boudry
Trois listes de candidats ont été dé-
posées pour les prochaines élections
communales. Il s'agit de :

Liste libérale : MM. Etienne Schwaar,
Hermann Küffer, René Favre, Paul Au-
bert, docteur Pierre Beau, Jules Berger,
Oscar Boyet, Charles Chablotz, Hermann
Christinat, René Ducommun, Pierre Fa-
sel, Werner Fischer, Bernard Frochaux,
Marcel Frossard, Maurice Grether, Al-
fred Keller, Marcel Kopp, Jules Mon-
ney, docteur Yves de Reynier, Barthé-
lémy Salvi, Gérard Schlegel, Louis
Schwaar, André Udriet, John Udriet,
Constant Vuillemin, Louis Wüthrich.

Liste socialiste : MM. Roger Amez-
droz, Alexandre Cretin, Roger Cretin,
Louis Etienne, Henri Galland, Paul Gi-
rardbille, Maurice Huguenin, Jean Hu-
guet, Fernand Humbert-Droz, Willy
Jeannod, Jean Märki, Eric Meister-
hans, Henri Meisterhans, William Rau,
Edouard Streit.

Liste radicale : MM. René Aubé, Fritz
Allemand, Jean Barbier, Louis Berset,
Marcel Courvoisier, Maurice Comtesse,
Gilbert Discher, Charles Fauguel, Mar-
cel Février, Eugène Gaecon, Charles
Gerber, Henri Girardin, Henri Grand-
jean, Auguste Grosjean, Pierre Hess, Ro-
ger Juillard, Maurice Kull, André Mil-
ler, Gilbert Quartier, Oscar Wenger.

A Saint-Aubin - Sauges
Liste libérale. — Voici la liste des
candidats au Conseil général, déposée
par le Parti libéral : MM. Jean Arm ;
Germann Bernhard ; Théophile Brugger ;
Constantin Comina ; Alfred Despandis ;
Charles Douady ; Fritz Fardet ; Ray-
mond Gogniat ; Jean-Louis Haesler ;
Frédéric Nicoud ; Louis Nussbaum ;
Charles Pattus ; Charles Perret ; Albert
Pierrehumbert ; Fernand Porret ; Louis
Rentsch ; Paul Robert ; Hermann Thal-
mann ; André Woehrlé.

A Saint-Sulpice
(c) Trois listes de candidats au Con-
seil général ont été déposées au bureau
communal, en vue des prochaines élec-
tions. Ce sont :

Liste libérale-radical : MM. J.-L.
Berthoud, Marc Haldimann, A. Hugue-
nin-von Almen, Ch. Gertsch, Ch. Jean-
nin, Jean Bobillier, G. Geiser, Ed.
Gertsch, Willy Jeannin, F. Neuenchwander,
Ch. Tschoppât, R. Ray-Probst, F.
von Almen et Y.-B. Vuillemin.

Liste socialiste : MM. Alb. Baccuzzi,
Aug. Blanc, H. Calame, P. Clerc, fils,
Fritz Baumann et Armand Pahud.

Liste syndicat et paysans : MM. R.
Cochand, J. Gerat, L. Guye, G. Lebet, G.
Leuba-Bolle, U. Jeanneret, G. Magnin,
J.-L. Müller et R. Sutter.

Il y a 29 candidats pour 17 postes à
repousser.

A Noiraigue
Deux listes conjointes

(c) En plus de la liste radicale de 15
membres dont nous avons donné déjà la
composition, deux autres listes con-
jointes ont été déposées : la liste indé-
pendante, avec MM. Marcel Aggio, Paul
Calame, Arthur Jeanneret, Angelo Pia-
naro, Aimé Rouvière, Walther Ruedi et
Maurice Raboud, ainsi que la liste so-
cialiste portant les noms de MM. Pierre
Magnin, Jules Monnet, Georges Perren-
oud, André Sunier, Marcel Villemain et
Robert Zbinden.

A Môtiers
(c) Trois listes ont été déposées pour
les prochaines élections communales des
10 et 11 mai. Elles proposent 32 can-
didats pour 19 sièges à pourvoir.

Liste radicale : MM. Victor Barrelet,
Armand Blaser, Albert Christian, Léon
Martin, Léon Rey, Fernand Zaugg, tous
conseillers généraux sortants ; Marc
Arn, William Burgat, Albert Chédel,
Edouard Chevrel, Paul Clerc-Bornoz,
Arnold Duvoisin, Frédéric Juffer, Char-
les-Henri Junod, André Montandon, Er-
nest Niggeler, Louis Stauffer, Pierre
Thiébaud.

Liste libérale : MM. Robert Demarchi,
Paul Loup, sortants ; Jean-Jacques Bo-
billier, Marcel Hirtzel, Ernest Weber.

Liste socialiste : MM. A. Adam, Eu-
gène Clerc, Virgile Jeanneret, Jean Ru-
bin, sortants ; René Broillet, Auguste
Gobat, Robert Lang, René Page, Geor-
ges Vuille.

Il n'y a pas de modification dans le
nombre de sièges à élire pour la nou-
velle législature.

A Fleurier
(c) Voici les noms des candidats portés
en liste pour les élections au Conseil
général.

Parti socialiste : MM. Marcel Turin,
Eugène Jeanneret, conseillers commu-
naux ; Vincent Charrière, Albert Duve-
nel, Virgile Durig, Georges Gaille, René,
Grize, Marcel Hirtzel, Paul Kunz, Geor-
ges Mathez-Caretti, Marcel Ramseyer,
Francis Schneider, Ernest Stücker, Louis
Thiébaud, Camille Vaucher, René Yer-
sin, conseillers généraux ; Albert Calame
Albert Clerc, Robert Chaudet, Robert
Devenoges, Otto Hânseler, Serge Rey-
mond, Fritz Siegrist, Roland Thonet et
Georges Vaucher, nouveaux.

Parti libéral : MM. André Maumary,
conseiller communal, Samuel Jéquier,
Roger Cousin, Jean-Paul Humbert, con-
seillers généraux ; Jean Carretti, Charles
Leuba, Emile Mumenthaler et Gilbert
Villard, nouveaux.

Parti radical : MM. Benjamin Barbe-
zat, Jean Berthoud, Jean Bourquin, Mar-
cel Erbeau, Etienne Jacot, Numa Jean-
nin, fils, Willy Kurtz, Max Leutwyler,
Louis Loup, Maurice Montandon, Kurt
Niederhauser, Martial Reuse, conseillers
généraux ; André Calame, Jules Corini,
Gérald Fattou, Louis Hirst, Louis Jean-
neret-Berthoud, Robert Minder, Pierre
Niquille, Edouard Switalski, nouveaux.

Il y a donc, au total, 53 candidats
pour 41 sièges à pourvoir. Les listes li-
bérales et radicales seront conjointes. Dans
le Conseil général issu des élections de
1948, les socialistes disposaient de 20
sièges, les radicaux de 16 et les libéraux
de 5.

Les conseillers généraux sortant de
charge qui ne sollicitent pas une réélec-
tion sont au nombre de douze. Ce sont
MM. Jean-Jacques Bornand, Jean Bü-
ler, John Matthey, Raymond Morel, Ro-
ger Perrenoud, Marcel Vaucher, socialistes ;
Edmond LeCoulter, Henri Robert,
libéraux ; Hugo Amiet, Georges Calame-
Huguenin, Paul Tuller et René Sutter,
radicaux.

A Travers
(c) Trois listes ont été déposées. Elles
proposent 48 candidats pour 33 sièges
à pourvoir.

Liste socialiste : MM. Armand Flücki-
ger ; Edgar Triponez ; André Mutter ;
René Galley ; Georges Aeschlimann ;
Roger Bochud ; Henri Ryter ; Hermann
Wintergerg ; André Strahm ; René Payot ;
Charles Grisel ; Roland Montandon ;
Otto Amstutz ; Paul Flückiger ; Léon
Geiser.

Liste radicale : MM. Jean-Pierre Joly ;
Robert Wyss ; Edmond André ; Charles
Blaser ; Charles Devenoges ; Robert
Garo ; César Jeanneret ; Martin Julmy ;
Henri Känel ; Marcel Lambergier ; Jus-
tin Perret ; Oswald Bähler ; Jacques
Bähler ; Camille Devenoges, fils ; Ed-
gar Lambergier ; Ernest Hügi ; Arthur
Oppliger ; Henri Schlittler, fils ; Henri
Strahm.

Liste libérale : MM. Jean Fanel ;
Paul Delachaux ; Ernest Flück ; Henri
Grisel ; Marcel Krügel ; René Krügel ;
Vincent Maulini ; Paul Robert ; Henri
Treuthardt ; Aurèle Fivaz ; Pierre
Flück ; Jean Götz ; Raymond Grisel ;
Léon Tharin.

Aux Verrières
(c) Quatre listes de candidats ont été
déposées au bureau communal pour les
élections au Conseil général qui, dur-
ant la prochaine législature, comptera
vingt-trois membres.

On remarquera que le P.O.F., qui a
trois représentants dans le Conseil gé-
néral actuel, n'a pas présenté de liste.
Par contre, on voit paraître pour la
première fois une « liste paysanne »
portant quatre noms.

Voici les noms des candidats figurant
sur les listes déposées :

Liste radicale : MM. Antoine Fattou,
Pierre Fauguel, Albert Hegi, Charles
Léwy, Roger Simon, Jean Wuthrich, Al-
bert Amstutz, fils, Christian Badertscher,
Charles Fattou, Gabriel Girardin, Al-
bert Giroud, Jean-Louis Jaggi, Maurice
Jornod, Jean Leuba-Rainaud, René Per-
rin, Alfred Sancey, fils, Robert Wittwer.

Liste libérale : MM. F.-Alfred Landry,
William Garin, Aurèle Guye, André
Michel, Angelo Storni, Gilbert Delbrouck,
Jean Fuchs, Edouard Guye, Arnold Lan-
dry, Camille Rey.

Liste socialiste : MM. Henri Binggeli,
Arthur Bähni, Paul Evard, Louis Fau-
guet, Hermann Hugli, Fritz Huguenin-
Jacot, Fernand Meylan, Max Schneeb-
berger, Herbert Zurbüchen.

Liste paysanne : MM. Fritz Piaget,
Eugène Lambergier, Willy Tschoppât,
Aurence Garin.

A Lignières
(c) En vue des élections, il a été dé-
posé dans le délai fixé trois listes, soit
celle du Parti radical, celle du Parti
libéral et une nouvelle liste progres-
siste hors-parti. Il y aura en présence
34 candidats pour 15 sièges à repousser.
Dans la dernière législature, le parti
radical occupait seul tous les sièges,
ayant refusé il y a quatre ans des élec-
tions tacites avec le parti indépendant,
lequel avait alors sept candidats au
législatif.

A la Côte-aux-Fées
(c) Liste radicale. Elle est composée de
la façon suivante : MM. Edouard Burri,
Francis Burri, Arnold Guye, Daniel Jol-
may, Paul Leuba, William Leuba, Sa-
muel Maulaz, Robert Pilet, André Vau-
cher.

Liste libérale et Groupement indé-
pendant : MM. Willy Barbezat, lib. ;
Daniel Maire, lib. ; Maurice Piaget, lib. ;
Fritz Pétremand, lib. ; William Piaget-
Juvet, lib. ; René Brandt, indép. ;
Pierre-Auguste Grandjean, lib. ; Jacques-
Edouard Grandjean, indép. ; Rémy Ju-
vet, lib. ; Serge Juvet, indép. ; Emma-
nuel Piaget, lib. ; Robert Piaget, indép. ;
Genevay Piaget, lib.

A Buttes
Deux listes de candidats ont été dé-
posées dans le délai légal pour les pro-
chaines élections communales. Il s'agit :

Liste radicale-libérale : MM. André
Baillods, Gaston Bourquin, Arthur Char-
let, Jean Gysin, René Lardelli, Philippe
Lebet, Alice Oppliger, Albert Schwab,
Louis Thiébaud, Valentin Troesch, Ed-
mond Vaucher, Bernard Grandjean.

Liste socialiste : MM. Edouard Dubois,
père, Max Cornu, Jean-Jacques Frey-
mos, Jean Dubois-Dorny, Alfred Ju-
nod, fils, Jean Lebet, Henri Falconnier,
Marcel Vuille, Arthur Dubois.

A Chézard - Saint-Martin
(c) Les listes déposées au bureau com-
munal dans le délai prescrit et recon-
nues valables pour les élections com-
munales des 10 et 11 mai 1952 sont les
suivantes :

Liste libérale : MM. Paul Boss, Mau-
rice Corti, Robert Dessoulay, Willy
Dickson, Emile Evard, Maurice Evard,
Paul Fallet, René Favre, Paul Gentil,
Arthur Jaquet, Georges Loup, Roger
Sandoz, Willy von Gunten.

Liste radicale : MM. Gustave Veuve,
Auguste Monnier, Louis Veuve-Hoff-
mann, Gustave Debelly, Auguste-Henri
Veuve, Daniel Diacon, Claude Jacot,
Gustave Cusin, Jean Kurz, Charles
Veuve, Gilbert Tanner, Alice Schnei-
ter, père.

Liste socialiste : MM. Georges Aeschli-
mann, Albert Aeschlimann, Maurice
Berthoud, Jean-Jacques Aeschlimann.

Liste parti indépendant : MM. Marc
Bourquin, Otto Barfus, André Elzingre,
Pierre Elzingre, Roger Huguette, Mauri-
ce Pérusset, Henri Voisin.

A Fontaines
(c) Trois listes totalisant vingt et un
noms viennent d'être déposées au bu-
reau communal, en vue du renouveau-
ment du Conseil général.

Liste radicale : MM. Louis Berthoud,
Robert Stuedler, Victor Comtesse, Emile
Dubois, Fritz Krebs, Fritz Roth, Louis
Stuedler, René Veuve, Robert Sandoz,
Georges Schulz, Fritz Wenker.

Liste libérale : MM. Alfred Brunner,
Auguste Challandes, Marcel Cornu, Er-
nest Gross, Edmond Monnier.

Liste du Parti ouvrier : MM. Edouard
Boichat, Louis Marti, Marcel Jaquery,
Georges Fahry, René Demierre.

Le Conseil général comprend 15 mem-
bres élus selon la proportionnelle.

Aux Ponts-de-Martel
(c) Trente-sept candidats sont inscrits
pour trente et un sièges. Il y a deux
listes en présence, comme lors des élec-
tions précédentes. Il s'agit :

Liste du Parti progressiste national :
MM. Henri Amey, Henri Benoit, Arnold
Blanc, Léon Chatelain, Maurice Ducom-
mun, Alfred Emery, Adolphe Finger,
Hans Fluckiger, Marcel Huguenin, Marc
Jacot, Henri Jeanneret, Charles Maire,
Etienne Matthey, Robert Monard, Henri
Montandon, Henri Nicolet, Georges Pel-
laton, Bernard Perrin, Aurèle Robert,
Arnold Roulet, Fernand Schwab, Edouard
Stauffer, Narcisse Tschantz, Maurice
Vermot, Jean Zmoos.

Liste socialiste : MM. Pius Falk, Jean
Horni, René Ischer, Charles Matthey,
John Mono, Georges Musy, Maurice
Perrenoud-Maire, Henri Perret, René
Stenz, Robert Thiébaud, Robert Vallon,
Maurice Vaucher.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 17. avril. Borboën, Yann-
Alexandre, fils de Gérard-Alfred, représen-
tant, à Boudry, et de Marie-Louise de
Battistolo ; Jeanneret, José-Danielle-Claude-
Françoise, fille de Claude-Albert, man-
œuvre, à Neuchâtel, et de Gisèle-Fran-
çoise née Knaeble, 19. Crelier, Françoise-
Irène, fille de René-Louis, comptable
C.F.E. à Neuchâtel, et de Marie-Antoi-
nette née Lecoulter, 20. Gertsch, Jacques-
Charles-Albert, fils de Pierre-André, ar-
chitecte, à Fleurier, et d'Anne-Marie-Cé-
cile née Cottet ; Vuillomenet, Jocelyne-
Hélène, fille de Charles-André, mécanicien,
à Cressier, et d'Ernestine-Hélène née
Fuchs ; Moray, Ginette-Madeleine, fille
d'Ernest-Henri, manœuvre, à Neuchâtel,
et de Marie-Louise née Monod.

PROMESSES DE MARIAGE : 18 avril.
Borel, Armand-Moise, professeur, et Pitétt,
Gabrielle-Aline, tous deux à Genève, 19.
Otz, René-Edmond, fonctionnaire fédéral,
à Suter, Hédi, tous deux à Grand-Saconnex
(Genève), 21. Hasler, Rico-René, com-
mercant, à Neuchâtel, et Widmer, Doris,
à Gränichen (Argovie).

MARIAGES CÉLÉBRÉS : 18 avril. Cour-
voisier, Jean-Henri-Louis, archiviste-ad-
joint de l'Etat, à Neuchâtel, et Contesse,
Geneviève, à Bôle ; Berger, René-Numa,
cuisinier, et Cosandey, Angèle-Marie-Lou-
ise, tous deux à Neuchâtel ; Bertagna, Pie-
tro-Demetrio-Giulio-Maria, fonctionnaire
international (O.M.S.), de nationalité ita-
lienne, à Genève, et Clivio, Paule-Denise,
de nationalité française, à Neuchâtel, 19.
Blattner, Laurent-Walter, monteur P.T.T.,
à Neuchâtel, et Rossel, Lucette-Marie, à
Hauterive ; Jaussi, Gotthold, représentant
de commerce, et Hänni, Margaretha, tous
deux à Neuchâtel ; Wittwer, Willy, em-
ployé de commerce, et Stössel, Jeanne-An-
toinette, tous deux à Neuchâtel ; Gerain,
André-Jules, comptable, à Tréport, Blan-
che, tous deux à Neuchâtel ; Vindayer,
Paul-Emile, chauffeur de camion, à Orbe,
et Tribollet, Marie-Anna, née Bonjour, à
Neuchâtel.

DÉCÈS : 18 avril. Marchand née Ellen-
berger, Claudine-Armande, née en 1930, mé-
nagère, à Neuchâtel, épouse de Marchand,
Paul-Henri, 19. Junod née Verdant, Laure-
Louise, née en 1887, ménagère, à Cortail-
lod, veuve de Junod, Georges ; Pauvre-
dit-Bourgeois née Béguin, Rose-Emma,
née en 1873, ménagère, à Montmollin,
veuve de Pauvre-dit-Bourgeois, Charles-
Arthur ; Gerosa née Gaschen, Louise, née
en 1872, ménagère, à Neuchâtel, veuve de
Gerosa, Sylvestre-Antonio.

Jeunes époux, jeunes pères,
assurez-vous sur la vie à la

Caisse cantonale
d'assurance populaire
NEUCHÂTEL, rue du Môle 6

NOS
SOUS-VÊTEMENTS
AVANTAGEUX :

VOYEZ NOTRE CHOIX
INCOMPARABLE

SLIP tricot pur coton blanc
avec renfort
40-48 **1.95**
En jersey rayonné **2.50**

SLIP en jersey satin indé-
maillable, qualité magnifi-
que, rose, blanc,
ciel, 40-42 **3.90**

CULOTTE charmeuse
rayonnée mate avec bords,
côtes et renforts, en blanc,
rose, ciel
40-46 **3.95**

NOTRE SUCCÈS !
BIKINI nylon indémaillable
bordé de dentelle nylon,
en blanc, rose, ciel, noir,
tailles 40-46 **3.95**

BIKINI en tricot fantaisie
pur coton, avec renfort,
rose, blanc, ciel
et noir **2.25**
Avec dentelle **2.50**

BIKINI charmeuse rayon-
née mate, bordé de dentel-
les valenciennes, blanc,
saumon, ciel et
noir **2.95**

la Nouveauté
DU LOUVRE
NEUCHÂTEL

5 lots de 20.000

gagné!



le 10 mai

LOTÉRIE ROMANDE

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

**À remettre à Genève
HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
ORFÈVRE**

joli magasin et atelier bien achalandé sur un bon passage, reprise Fr. 14.000.—, marchandise à évaluer à dire d'expert. Ecrire Case 57, Genève, Rive 3.

A vendre **petites tables**
avec dessus de marbre et pieds en fonte, Evole 31, tél. 6 15 69.

A vendre un **lit d'enfant**
en bois rose. S'adresser : Calle 14, 1er étage.

TAPIS
Deux SUPERBES MILIEUX moquette, laine et bouclé, 2 m. x 3 m. et 2 m. 40 x 3 m. 40. Prix très avantageux. — Tél. 5 34 69.

A vendre **trois porcs**
d'environ 30 kg. — Chez Fritz Galland, Boudry, tél. 6 42 82.

DIVAN-LIT
Fr. 128.—

chez **Meubles G. Meyer**
NEUCHÂTEL
avec arrangements de paiements sur demande.

Une tache à votre habit : vite un flacon de Menciline
LE MEILLEUR DÉTACHANT
Le flacon Fr. 1.70
Dans les pharmacies et drogueries seulement

FACILITÉS DE PAIEMENT pour l'achat d'un mobilier... de tous meubles isolés, vous seront accordées aux conditions normales... et avec cela des meubles de qualité qui vous feront plaisir.
Meubles G. Meyer, Neuchâtel.

OCCASION
chambre à coucher, armoires, commodes, fauteuils, secrétaires, divans, matelas, fourneaux, trévailluses, tables, chaises, réchauds électriques, youpa-la-neufs, etc. Marcelle Rémy, passage du Neuchâtel. Téléphone 5 12 43.

PANTALONS
Confection de travail et de ville depuis fr. 33.—

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT
Grand-Rue 6
1er étage

Soignez vos pieds
en confiant l'exécution de vos **supports plantaires**

au bandagiste-orthopédiste professionnel. Chaque support est établi individuellement selon la conformation de votre pied. Rien de commun avec les anciennes méthodes et supports terminés de série.

Reber
bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHÂTEL
Saint-Maurice 7

A vendre **300 hortensias**
pour pleine terre, de 2 fr. à 3 fr. Maison Hess, horticulteur, Neuchâtel.

PRATIQUES ET LÉGÈRES!



Chemises de nuit EN CRÉPON PUR COTON

fond blanc à rayures roses ou bleues **1990** fond rose à pois blancs **1890** Crépon fantaisie, en rose ou ciel... **1950**

GRANDS MAGASINS
AUX ARMOURINS
NEUCHÂTEL
Tél. 5 64 64

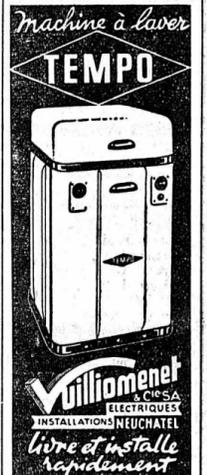


Perceuse

très avantageuse...

- Elastique** peut se cuire, sans boutonnière, pour lingerie, en blanc... la carte de 10 mètres **1.10**
- Gros-grain** élastique pour jupes, en noir et blanc le mètre **1.15**
- Épingles** couture, extra-fines, en acier de bonne qualité... la boîte de 50 gr. **-75**
- Aiguilles** à coudre, acier de première qualité, la pochette de 55 pièces, grandeurs assorties **-85**
- Boutons de nacre** pour lingerie et chemises de messieurs la carte de 2 douzaines **-60**
- Épaulettes** ouate grise, forme courante... la paire **-50**
- Sous-bras** blancs, gomme à l'intérieur, bonne qualité... **-95**
- Coton hydrophile** qualité A, extra-pur, pliage zigzag le paquet de 100 g. net **1.50**
- Gants de ménage** en caoutchouc, qualité très résistante la paire **2.95**
- Protège-manches** en gurit... la paire **1.45**

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre à literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 330 fr., chez **Meubles G. Meyer** NEUCHÂTEL. Facilités de paiement sur demande.



FIANCES! visitez la nouvelle et vaste exposition de mobilier complet, pas d'obligation d'achat, chez Meubles G. Meyer, rues Saint-Honoré et Saint-Maurice, Neuchâtel.

Un délice les saucisses de veau de la boucherie **F. GUTMANN** Avenue du Premier-Mars

A vendre un **bateau de pêche**

6 m. de long, deux paires de rames, avec motogodille «Penta», 3 1/2 CV., complètement révisé. S'adresser à Wr. Haller, Buffet de la Gare, Neuchâtel.



MODÈLE 1952
Fr. **295.-**
Icha compris

LE FRIGO SUISSE PERFECTIONNÉ A LA PORTÉE DE CHACUN

SIBIR

Chez tous les électriciens et dans les magasins ayant un rayon d'électricité
Distributeur pour la Suisse romande : **ORMAX S.A., GENÈVE - EAUX-VIVES**

EN VENTE AUX **ARMOURINS** NEUCHÂTEL

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

- 28. Le chef de la maison Jakob Amport, à la Chaux-de-Fonds, transporteur de choses, est Jakob Amport.
- 28. Sous la raison sociale Kerlein et Grellat, Garage du Centenaire, à la Brévine, Bonifacio Kerlein et Edouard-Albert Grellat, les deux à la Brévine, ont constitué une société en nom collectif. Exploitation d'un garage, réparations autos, motos, achat et vente.
- 28. Modification du genre de commerce Willy Stauffer, à l'Ecrinaz, café-restaurant, à l'enseigne Café de l'Helvétia, le titulaire résidant actuellement à la Brévine-Village. Le genre de commerce sera désormais : exploitation d'un café-restaurant à l'enseigne : Café National.
- 29. Radiation de la raison sociale Burri frères, à Colombier, commerce de primeurs, comestibles, charcuterie, maraichers, par suite du décès de l'associé Pierre-Paul Burri. L'actif et le passif sont repris par l'associé Albert-Ulrich Burri, à Colombier, sous la raison sociale : Albert Burri.
- 29. Radiation de la raison sociale Atelier d'optique «Aro», Erwin Borg, au Locle, ensuite de transfert du siège de la maison à Zurich.
- 29. Modification des statuts de la société Nectar Watch Co S.A., précédemment à Neuchâtel, la société ayant décidé de reprendre l'actif et le passif de la société en nom collectif «G. Vuilleumier et Cie», à Colombier, de transférer son siège à Colombier, de changer sa raison sociale en G. Vuilleumier et Cie S.A. et de modifier son but social. Le but sera désormais : la fabrication des montres Roskopf et genre Roskopf, l'achat, la liquidation étant terminée et l'actif et le passif étant repris par la société G. Vuilleumier et Cie S.A.
- 29. Radiation de la raison sociale G. Vuilleumier et Cie, à Colombier, fabrication de montres, réveils et pendules, participations à toutes entreprises commerciales et industrielles d'horlogerie, la liquidation étant terminée et l'actif et le passif étant repris par la société G. Vuilleumier et Cie S.A.
- 31. Modification des statuts de la société Universo S.A., Société Générale des Fabrications d'aiguilles, à la Chaux-de-Fonds.
- 31. Radiation de la raison sociale Ed. Tissot-Daguette, à Neuchâtel, commerce de thé, par suite de cessation de commerce.

Grands Magasins **AU SANS RIVAL** Neuchâtel
Maison d'ancienne renommée

RÉPARATIONS
très rapides de parapluies
et de parasols
Coutellerie **Marius CHESI**
Vis-à-vis du Temple du Bas

TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL

Samedi 26 avril 1952, à 20 heures

CONCERT

donné par le chœur d'hommes
L'ORPHÉON
à l'occasion de son centenaire
avec le concours de la

SOCIÉTÉ CHORALE

PROGRAMME :

Fantaisie

en fa mineur, pour orgue, de Mozart
M. Samuel Ducommun
Psalme CXII de Hændel
Direction :
M. Jean-Pierre Luther
Messe de Paul Paray, pour
le cinquième centenaire de la mort
de Jeanne d'Arc

Direction :

M. PAUL PARAY

Solistes : Mme Suzanne Danco, soprano ;
Mme Lise de Montmoillin, alto ;
M. Franz Mertens, ténor ; M. Paul Sandoz, baryton ;
orgue : M. Samuel Ducommun ;
Orchestre de la Suisse romande obligamment mis
à disposition par Radio-Suisse romande

Prix des places pour le concert :

Fr. 9.—, 8.—, 6.75, 5.65, 4.50 (impôt compris)

Samedi 26 avril, **Répétition générale**
à 15 heures
au Temple du Bas

Entrée : Fr. 5.—, 3.50 (impôt compris)

Location au magasin de musique « Au Ménestrel »,
à Neuchâtel, dès le 15 avril, et une heure avant le
concert et la répétition générale

Nous vous invitons à voir fonctionner la
machine à repasser portative
GENERAL ELECTRIC
jeudi, vendredi et samedi
à notre magasin
Elexa
NEUCHÂTEL

Quand on dit « Bien manger »
on pense au

Restaurant **STRAUSS**

M. H. Jost - NEUCHÂTEL - Tél. 5 10 83

PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL

**VENTE
PAROISSIALE**

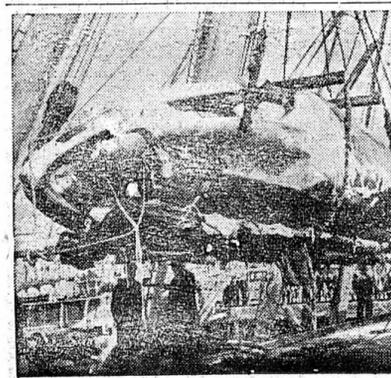
des 14, 15 et 16 mai 1952

Les personnes disposées à offrir, pour le
BRIC-A-BRAC de la vente, des objets utiles
et livres usagés, sont priées d'en informer
sans tarder Mme M. Kübler, faubourg de la
Gare 5, tél. 5 44 90, ou d'en aviser le Secré-
taire paroissial, faubourg de l'Hôpital 24,
ou de téléphoner aux Nos 5 22 66 et 5 26 45.
Les objets pourront être déposés d'avance à
la Salle des conférences ou seront, sur de-
mande, recueillis à domicile.

COURS DU SOIR
préparant aux examens de : sténo-
dactylographie, secrétaire, langues
française et anglaise ; comp-
tabilité, correspondance commerca-
le ; admission P. T. T. et C. F. F.
Reprise des cours le 21 avril
Ecole Bénédicte, Terreaux 7, Neuchâtel

Reparations
de tous vêtements - Prix modérés
STOPPAGE D'ART
Lavage chimique mode
TEINTURERIE
Sous l'Hôtel du Lac

**VOS MONTRES - VOS PENDULES
VOS RÉVEILS**
sont réparés consciencieusement à la
CLINIQUE DES MONTRES
par **F. Jacot-Rosset**
Saint-Honoré 1 (1er étage) - Neuchâtel



APOLLO

Dès aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30
Tous les jours : Matinées à 15 h. - Soirées à 20 h. 30

**Le plus grand film d'aventures
de tous les temps**

ENTIÈREMENT TOURNÉ AU COEUR DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE



PARLÉ FRANÇAIS

Enfants admis

FAVEURS ET RÉDUCTIONS SUSPENDUES

Attention : Samedi et dimanche 2 matinées à 15 h. et 17 h. 30

↳ Louez et retirez vos places d'avance s.v.p. - Tél. 5 2112 ←

Pour vos
réparations
de
pendules
neuchâteloises
anciennes et modernes
**Régulateurs,
Réveils
et montres**
adressez-vous à
H. VUILLE
Horloger-Bijoutier
Vis-à-vis
du Temple du bas
NEUCHÂTEL
(Se rend à domicile)

NOTRE AUTO est à la
disposition des amateurs
de meubles Sur deman-
de écrite, nous vien-
drons volontiers vous
chercher pour visiter nos
vastes expositions de
meubles, les plus belles
du canton : Meubles G
Meyer, rues Saint-Hono-
ré et Saint-Maurice,
Neuchâtel.

**Beau choix
de cartes de visite**
S'adresser
au bureau du journal

Autocars FISCHER

Dimanche 27 avril
BÂLE
Foire d'échantillons
Départ : 7 h. Fr. 13.—
Avec excursion facultative en bateau
aux Ecluses de Kembs : Fr. 14.50
Renseignements - inscriptions
FISCHER, MARIN
Tél. 7 55 21

ANGLAIS
Préparation aux CERTIFICATS DE CAM-
BRIDGE et au BREVET CANTONAL pour
l'enseignement des langues modernes
G. Du Pontet, PROFESSEUR
Licenciée ès lettres
Tél. 5 66 93 Rialto - Louis-Favre 29

la prairie
son assiette sur le
pouce à Fr. 2.—
Saucisse de veau
et porc
Chou-fleur
Pommes nature

PHOTO
passport express
avantageuse, inaltérable,
livrable 5 minutes
après la pose
Photo Messerli
Sablons 57 - Tél. 5 19 69

Store
NEUFS
et RÉPARATIONS
Prix les plus
avantageux
ELZINGRE
AUVERNIER
Tél. 8 21 82

CFE

Gares de Neuchâtel et Fleurier
DIMANCHE 4 MAI 1952
Train spécial avec wagon-restaurant

Grand voyage surprise
Dès Neuchâtel Fr. 30.50; dès Fleurier Fr. 32.—
y compris le petit déjeuner au wagon-restaurant
DIMANCHE 11 MAI 1952
Avec la Flèche rouge
Locarno - Iles de Brissago
Dès Neuchâtel : Fr. 36.—; dès Fleurier : Fr. 37.50

Train - croisière
DU 4 AU 11 MAI 1952
Riviera française et italienne
Voyage 1^{re} classe — 8 jours
Dès Neuchâtel tout compris : Fr. 350.—
(Inscriptions jusqu'au 30 avril)

Renseignements et inscriptions dans toutes
les gares.

POLICE PRIVÉE
Rue du Château 15 - Tél. 5 57 4
Domicile : No 6 30 53
Réception : samedi de 9 à 12 heures
RECHERCHES - ENQUÊTES

Fr. 5000
Sont demandés par particulier. Garantie sur immeu-
ble. Gros intérêt, conditions : à rembourser suivant
entente. — Adresser offres écrites à V. R. 360 au
bureau de la Feuille d'avis.

par
USINE DECKER S. A.
NEUCHÂTEL
Propriétaires, gérants
Vos travaux de ferblanterie
revisions

**CAFÉ
DU THÉÂTRE**
pour passer
un après-midi
une soirée...
rien de plus
sympathique

A NEUCHÂTEL...
alors
Restaurant **STRAUSS**

**Conservation de fourrures
pendant l'été**
RÉPARATIONS ET TRANSFORMATIONS
VIENT CHERCHER A DOMICILE
G. SCHREPPER Fourreur - Manège 52
Tél. 5 61 94

Cours de comptabilité « RUF »
Un soir par semaine
Début : 6 mai
Renseignements et inscriptions :
ÉCOLE TAME, Concert 6
Tél. 5 18 89 et 5 59 56

**Amateurs
PHOTOGRAPHES**
Confiez vos
Développements
Copies
Agrandissements
à la
**PHOTO
NEIDHART**
Terreaux 7

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Un communiqué de la Direction du Salon international de l'automobile sur la démission de son président

De notre correspondant de Genève :

Dans la presse, on attendait un communiqué du Conseil de direction du Salon de l'automobile au sujet du renoncement de M. Dechevrens à la présidence de ce Salon, après dix-huit années de fonctions. On se souvient qu'au début de ce mois, ce départ, immédiatement après le grand succès remporté par la dernière et toute récente présentation internationale de l'Automobile et du Cycle, avait causé beaucoup de surprise. Il n'avait pas manqué de susciter aussi de nombreux commentaires. Certains journaux de Suisse allemande, jaloux sans doute de l'incontestable réussite du Salon de Genève, que l'on aimerait, à Zurich, voir transplanter sur les bords de la Limmat, avaient cru y trouver de bons motifs de propagande. M. Dechevrens, que l'on avait interviewé, à ce moment-là, avait catégoriquement démenti tous les bruits qui avaient couru au sujet de sa retraite.

On avait estimé, cependant, qu'il serait bon que le Conseil du Salon lui-même mit la chose au point par un communiqué. L'approche de l'assemblée générale de juin pouvait l'engager également.

Le Conseil de direction a jugé qu'il devait donner satisfaction à ce que l'on réclamait de lui.

Après une séance tenue mardi et où les termes d'un communiqué ont été longuement discutés, tant par les membres du Conseil que par les délégués du comité d'organisation désignés par l'assemblée générale du 28 mars dernier, celui-ci a été remis à la presse dans la matinée de mercredi.

En voici le texte officiel.

Le communiqué du Conseil de direction

Les divergences de vues sur la gestion du Salon de l'automobile qui ont surgi entre les organes responsables du Salon et son président, M. Charles Dechevrens, ont été examinées par une société fiduciaire qui a déposé son rapport le 21 avril. Il en résulte que les observations formulées

par le Conseil de direction étaient justifiées.

Ensuite d'un règlement intervenu, le Salon lui-même n'a subi aucune espèce de dommage matériel.

Le Conseil, d'autre part, tient à préciser que les chiffres articulés par une partie de la presse sont infondés.

Il a pris acte de la démission de M. Dechevrens, que celui-ci avait spontanément annoncée le 28 mars, lors de la séance du Salon.

La lecture de ce communiqué permet de se rendre compte que les observations que le Conseil de direction avait formulées au sujet de la gestion du Salon de l'automobile se sont révélées entièrement justifiées. Après examen par une société fiduciaire, s'il y a eu des « divergences de vues » entre le président, M. Charles Dechevrens, et les organes responsables du Salon sur la manière de gérer les affaires de ce Salon, elles n'ont porté, en définitive, à celui-ci, aucun dommage matériel, un règlement étant intervenu entre les parties en cause.

On ne doit pas faire fond, cependant, sur les chiffres qui avaient été lancés, à ce propos, par quelques journaux.

Enfin, M. Dechevrens, dont la version première était qu'il avait renoncé à poser sa candidature pour la présidence du Salon de 1953, vu qu'il était surchargé d'occupations et qu'à son âge, il éprouvait le besoin de « respirer un peu », a, effectivement, mais spontanément, donné sa démission, le 28 mars, ce dont le Conseil a pris acte, ainsi qu'il est mentionné dans le communiqué.

Après cette mise au point par le Conseil de direction du Salon international, on estime dans les milieux intéressés, qu'elle doit mettre aussi le point final à toutes les questions qui se sont trouvées liées à la démission du président du Salon. L'affaire elle-même étant du domaine strictement privé, il appartenait à ce Conseil de la régler au mieux des intérêts du Salon, mais comme lui-même, en toute compétence, entendait le faire.

Pour l'avenir, le plan de réorganisation de la gestion du Salon qui a été adopté — où les compétences et les responsabilités ont été beaucoup plus strictement établies — en même temps que le choix de quelques hommes nouveaux qui présideront à ses destinées assureront très certainement sa marche vers des succès grandissants.

Ed. BAUTY.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	22 avril	23 avril
Banque Nationale	780	d 780
Crédit Fonc. Neuchât.	705	d 710
La Neuchâteloise as. g.	1080	d 1080
Câbles élec. Cortaillod	8000	d 8000
Ed. Dubied & Cie	1340	d 1340
Ciment Portland	2800	d 2850
Tramways Neuchâtel	515	d 515
Sucral Holding S.A.	400	d 400
Etablissements Perrotin	540	d 540

OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2 1/2	1932	103	d 103
Etat Neuchât. 3 1/2	1938	101.25	d 101.25
Etat Neuchât. 3 1/2	1942	104.25	d 104.25
Com. Neuch. 3 1/2	1937	100.25	d 100.25
Com. Neuch. 3 1/2	1947	101.50	d 102.25
Ch.-de-Fonds 4 1/2	1931	102.50	d 102.50
Tram. Neuch. 3 1/2	1946	101	d 101
Klaus	3 1/2	1938	101
Suchard	3 1/2	1950	99.25

Bulletin de bourse

ZURICH Cours du

OBLIGATIONS	22 avril	23 avril
3 1/2 Fédéral 1941	101.80	d 101.80
3 1/2 Féd. 1946	104.70	d 104.50
3 Fédéral 1949	101.50	d 101.50
3 C.F.F. 1903, diff.	103.10	d 103
3 C.F.F. 1938	101.40	d 101.40

ACTIONS

Union Banques Suisses	1070	d 1067
Société Banque Suisse	875	d 876
Crédit Suisse	899	d 899
Electro Watt	932	d 932
Mot.-Col. de Fr. 500.-	797	d 797
S.A. G. 400.-	49	d 49
Italo-Suisse, priv.	85	d 85
Réassurances, Zurich	6700	d 6725
Winterthur Accidents	4650	d 4650
Zurich Accidents	8000	d 7950
Aar et Tessin	1178	d 1185
Saurer	1060	d 1062
Aluminium	2240	d 2248
Bally	778	d 770
Brown Boveri	1060	d 1065
Fischer	1155	d 1160
Lonza	975	d 980
Nestlé Alimentana	1730	d 1725
Suizer	2210	d 2205
Baltimore	80 1/2	d 80 1/2
Pennsylvania	82 3/4	d 82 3/4
Italo-Argentina	28	d 28
Royal Dutch Cy	300	d 297
Sodec	28 1/2	d 28 1/2
Standard Oil	328	d 326 1/2
Du Pont de Nemours	362	d 361
General Electric	270	d 270
General Motors	235	d 232
International Nickel	186	d 186
Kennecott	326	d 323
Montgomery Ward	260	d 261
National Distillers	123 1/2	d 122 1/2
Allumettes B	49	d 48 1/2
U. States Steel	168	d 167

BALE

Otha	3040	d 3050
Schappe	905	d 905
Sandoz	3120	d 2650
Gaigy, nom.	2700	d 2700
Hofmann - La Roche (bon de Joe)	6350	d 6425

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	770	d 772
Crédit F. Vaudois	770	d 765
Romande d'Electricité	460	d 460
Câbleries Cossonay	2725	d 2725
Chaux et Ciments	1125	d 1125

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	137	d 135 1/2
Aramay	33	d 33
Charléty	20	d 20
Gard	202	d 202
Physique, porteur	280	d 278
Séchier, porteur	455	d 450
S. K. F.	278	d 278

Billets de banque étrangers

	Achat	Vente
France	1.06	1.08 1/2
U. S. A.	4.32	4.34
Angleterre	10.90	11.10
Belgique	7.85	8.05
Hollande	105	106.50
Italie	92	94
Autriche	14.20	14.50
Espagne	8.80	9.20
Portugal	14.40	14.75

Marché libre de l'or

Pièces suisses	40.50/42
françaises	40.50/42
anglaises	50./52.25
américaines	9.30/10.20
lingots	5200./5360.

Ichu non compris

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Un camion militaire dévale un talus à Winterthur

Un mort, six blessés

WINTERTHOUR, 23. — La nuit de mardi à mercredi, vers 2 heures, un camion de transport de troupes, ayant à bord sept recrues, entraîné d'un exercice de nuit de l'école de recrues des cyclistes, lorsque, immédiatement avant de pénétrer dans la ville de Winterthur, le lourd véhicule dégringola au bas d'un talus escarpé et se retourna sur ses occupants.

La recrue René Sonderegger, d'Obereg, habitant à Urdorf (Zurich) fut tuée, alors que les autres occupants n'étaient que légèrement blessés.

L'enquête a démontré que le conducteur du camion, par suite de surmenage, s'était endormi au volant.

Le salarié doit abandonner l'idée que son patron est un exploitateur

estime l'Union suisse des syndicats autonomes

ZURICH, 24. — L'assemblée des délégués de l'Union suisse des syndicats autonomes a eu lieu à Zurich sous la présidence de M. Josmer. Deux cent cinquante délégués de tous les cantons y assistaient.

L'assemblée a reconnu que les conditions de travail se sont sensiblement améliorées au cours de ces dix dernières années, grâce à l'économie privée libre et à l'activité des syndicats.

Cette évolution doit se poursuivre. Mais il faut parallèlement une amélioration soit apportée dans le secteur humain. Les supérieurs doivent avoir plus de respect et plus de confiance à l'égard des subordonnés. Mais le salaire du salin doit être abandonné.

Le mot patron est un exploitateur. Il doit aussi avoir plus d'esprit de camaraderie à l'égard des ouvriers qui travaillent à ses côtés. Tous les milieux de la science, patrons et ouvriers, et leurs organisations, sont invités à contribuer à améliorer les relations humaines dans l'économie.

Le mois de juin, à Lausanne, sera particulièrement brillant

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

L'Association des intérêts de Lausanne a donné connaissance, au cours d'une conférence de presse, du riche programme qu'elle a mis sur pied pour le mois de juin. Ce sera d'abord (du 1er au 4) quatre représentations au Théâtre municipal du New-York City Ballet, qui viendra pour la première fois en Europe. C'est un ensemble remarquable de 50 danseurs et danseuses, dirigé par Serge Balanchine. Au nombre de ses étoiles, il convient de citer Nora Kaye, Maria Tellechief, sœur de la danseuse étoile des ballets de l'Opéra de Paris avec Serge Lifar.

Ainsi, on le voit, le « juin lausannois » promet d'être particulièrement éblouissant.

L'effectif du personnel de la Confédération a doublé depuis 1939

BERNE, 23. — L'effectif du personnel de la Confédération était, à fin 1951, sans compter les P.T.T. et les chemins de fer, le double d'avant-guerre, alors même que depuis 1945 il a diminué de 30 %. Le nombre d'agents était de 20,990 et les dépenses pour le personnel se sont élevées l'année dernière à 246,5 millions de francs.

L'affaire Magnin renvoyée devant le tribunal d'Orbe

LAUSANNE, 23. — Le tribunal correctionnel de Nyon ayant demandé sa récusation au Tribunal cantonal, la Cour de cassation a décidé d'y faire droit et de renvoyer l'affaire Magnin devant le tribunal correctionnel d'Orbe.

De l'ouverture d'une foire internationale à l'inauguration du second tunnel routier d'Europe

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le plus surprenant, c'est l'éclairage. Les ingénieurs ont supprimé ici le « trou noir » qui, d'ordinaire, s'offre à l'automobiliste qui quitte la lumière du jour pour pénétrer dans un tunnel. Pour atténuer cette transition lumineuse, un éclairage fluorescent gradué a été adopté, sur un revêtement brillant de carreaux de céramique. Proprement, quant à la lumière, vous ne vous apercevez pas que vous êtes engagés dans un tunnel; bien entendu, vos phares sont éteints et vous roulez comme sur n'importe quelle route, à la lumière solaire. La ventilation, l'insonorisation, la signalisation ont fait également l'objet des solutions les plus modernes. On visitera désormais le tunnel de la Croix-Rouge comme une des grandes curiosités de Lyon... Un tunnel de ce genre serait évidemment la seule construction partielle permettant le franchissement de notre Vues-les-Alpes !

Les cérémonies officielles

C'est immédiatement après la visite de la Foire qu'eut lieu l'inauguration du tunnel, la cohorte officielle s'étant déplacée de la Tête d'Or à la Croix-Rouge. Le chef du gouvernement coupa le ruban traditionnel. Le ministre des travaux publics et le maire de Lyon célébrèrent l'événement. On se retrouva alors à l'Hôtel de Ville pour le déjeuner. Rarement vit-on la table d'honneur réunir tant de personnages représentatifs du régime et du corps diplomatique. M. Chatin, le nouveau président de la Foire, ouvrit les yeux oratoires. Notre ministre à Paris parla au nom du corps diplomatique. Avant qu'on entendit M. Pinay développer le programme gouvernemental que l'on sait, les ministres Louvel (travaux publics) et Ch. Bruhe (intérieur) avaient tenu à s'exprimer. Il appartient toujours à M. Ed. Herriot, en semblable occasion, de clore la série des discours. Le président de l'Assemblée nationale, physiquement, il dut s'asseoir cependant qu'il parlait. Intellectuellement, il reste en pleine forme. Il évoqua, nous l'avons déjà dit, les problèmes de l'heure en réponse au discours du président du Conseil. Mais, chemin faisant, il eut les mots les plus aimables pour M. de Salis et pour notre démocratie suisse « qui ne s'est jamais arrêtée sur le chemin du droit et de la liberté ». Il eut la coquetterie d'homme de lettres de citer une inscription du mur de la Réformation. On se demandait comment il allait s'y prendre pour évoquer la présence, à côté du cardinal-primat des Gaules, du descendant de la Maison de France, son « invité personnel ». Le bruit n'avait-il pas couru qu'énumérés de cette présence insolite à un banquet républicain, des conseillers généraux et des députés du Rhône allaient quitter la salle. Bien entendu, il n'y eut aucun impair. Et l'orateur consommé qu'est le vieux tribun de remercier Mgr le comte de Paris d'être venu assister au relèvement d'un pays qu'il a servi en simple soldat ! Cette mémorable journée lyonnaise s'achevait ainsi sous le signe de la réconciliation des dignitaires de la France républicaine et du représentant de la France royale...

Championnat suisse de groupes à Yverdon

(c) Dimanche, au stand de Floreyres, s'est disputé le premier éliminatoire du championnat suisse de groupes et du concours fédéral individuel à 300 m. Treize groupes ont pris part à cette compétition. Voici les résultats obtenus :

Carabiniers III, 423 points. Carabiniers I, 421. Carabiniers II, 407. Sous-officiers I, 402. Montagny I, 336. Carabiniers IV, 332. Carabiniers V, 381. Carabiniers VI, 378. Tir Militaire, 373. Orges, 372. Sous-officiers II, 369. Carabiniers VII, 368. Montagny II, 336.

Obtiennent la distinction : Marendaz Paul (Carb.), 89 points; Millet Jean (Carb.), 88; Fleury Arthur (Carb.), 88; Michoud Gérard (Sous-off.), 87; Annet Edmond (Sous-off.), 85; Hochstrasse Konrad (Carb.), 85; Besson Pierre (Carb.), 84; Gfeller Hans (Orges), 84; Ramei Georges (Carb.), 84; Jaccard Henri (vétér., Carb.), 83.

FOOTBALL

Dombresson I - Neuveville II
Dimanche après-midi 20 courant, par temps pluvieux, sur son terrain de Sous-le-Mont, Dombresson I a disputé un match de championnat IVme ligue contre Neuveville II, leader du groupe. Le résultat de 1 à 1 ne correspond pas à la physionomie de la partie, car un score de 3 à 1 en faveur de Dombresson I aurait mieux reflété les différentes phases du match. Soit par étonnement, soit par maladresse (étant donné l'état glissant du terrain), notre team a manqué deux ou trois occasions de concrétiser sa supériorité.

L'équipe de Neuveville II, bien au point physiquement, a plu par sa parfaite sportivité.

Samedi 11 - généralera les conversations !

Le Camion de Cernier vend aujourd'hui au marché, une quantité d'asperges du Valais avec beaucoup de délicieuses Champagnes — artichauts — tomates — Paterno sans pépins, des pommes à gâteaux, pois mange-tout.

Se recommandent : les frères Dagli.

Attention

Le Camion de Cernier vend aujourd'hui au marché, une quantité d'asperges du Valais avec beaucoup de délicieuses Champagnes — artichauts — tomates — Paterno sans pépins, des pommes à gâteaux, pois mange-tout.

Se recommandent : les frères Dagli.

Attention

Le Camion de Cernier vend aujourd'hui au marché, une quantité d'asperges du Valais avec beaucoup de délicieuses Champagnes — artichauts — tomates — Paterno sans pépins, des pommes à gâteaux, pois mange-tout.

Le territoire de la Sarre est allemand

Il ne peut donc être légiféré dans cet Etat sans l'assentiment de Bonn

Tel est le sens d'une résolution adoptée hier par le Bundestag

BONN, 23 (D.P.A.). — M. Adenauer, chancelier fédéral, a déclaré, mercredi, au Bundestag, que les pourparlers engagés par son gouvernement avec la France au sujet de la Sarre n'aboutiraient à rien s'ils étaient poursuivis sur les bases actuelles.

Il a ajouté : « Je dois vous annoncer à mon grand regret que nous avons été contraints de remettre à plus tard le règlement du sort de ce territoire. Le Gouvernement fédéral n'en persiste pas moins à demander que l'on rende immédiatement à sa population tous ses droits politiques. Nous avons convenu à Paris, avec M. Schuman, ministre des Affaires étrangères de France, que la question de la liberté politique des Sarrois ferait l'objet d'un examen sur place. Mon gouvernement continuera ses démarches pour que la France tienne ses engagements. »

M. Adenauer a été chaleureusement applaudi par les députés de la coalition gouvernementale lorsqu'il a assuré que le Gouvernement fédéral était resté fidèle à sa politique à l'égard de la Sarre et que son attitude n'avait pas varié lors des pourparlers de Londres et de Paris. La question de la Sarre ne pourra être réglée définitivement, a-t-il encore dit, que par un traité de paix ou un accord de même valeur. En attendant, il faut que les principes de liberté soient réellement appliqués et garantis. Il y a assez longtemps que la collaboration franco-allemande est grevée par cette question, qui risque même d'entraver l'unification de l'Europe, voire de l'empêcher.

Violentes attaques

L'opposition social-démocrate a déclenché, au cours de ce débat, une violente attaque contre la politique sarroise du Gouvernement fédéral. Alors que M. Karl Mommer (Parti socialiste allemand) parlait d'une « politique tunisienne de la France en Sarre », M. Wilh. Eichler, du même parti, a dit que le chancelier, avec sa politique sarroise, avait fait naufrage. L'orateur a également critiqué le fait que le Gouvernement de la République ait participé volontairement à des institutions européennes, telles que le plan Schuman.

M. Eichler a donné ensuite lecture

Brillante victoire du général Eisenhower aux élections de Pennsylvanie

NEW-YORK, 24. — On attendait avec un intérêt tout particulier les résultats des élections préliminaires de Pennsylvanie et de l'Etat de New-York pour le Parti républicain.

En Pennsylvanie, le général Eisenhower obtint une brillante victoire, puisqu'il a recueilli 797,752 voix, tandis que le sénateur Taft n'a réuni que 159,454 voix. M. Harold Stassen a obtenu 12,283 voix, le général Mc Arthur 4916 et le gouverneur Warren 2358.

Le sénateur Taft avait demandé à ses partisans de ne pas être porté en liste car, à son avis, cette élection était sans importance.

Chez les démocrates, le sénateur Ke-fauver vient en première place, il a obtenu 17,078 voix, le président Truman 8281. Les bulletins démocrates ne portaient pas de nom. Il s'agissait des résultats de 3930 bureaux électoraux.

Dans l'Etat de New-York
Les résultats des élections dans l'Etat de New-York ne sont pas encore connus mais on pense que le général Eisenhower sera appuyé par au moins 70 des 90 députés de cet Etat. Par ailleurs, 30 députés au moins de Pennsylvanie ont assuré le général Eisenhower de leur appui.

On constatera qu'Eisenhower a bien combié le retard que le sénateur Taft. En effet, Taft a maintenu 233 députés, alors qu'Eisenhower en a 209 à la Convention républicaine qui en comptera plus d'un million.

Aurore boréale dans l'ouest de l'Angleterre

LONDRES, 23 (Reuter). — On a observé, mercredi matin, au-dessus de Shrewsbury, dans l'ouest de l'Angleterre, une aurore boréale, visible des îles Shetland.

Les sports

Championnat suisse de groupes à Yverdon

(c) Dimanche, au stand de Floreyres, s'est disputé le premier éliminatoire du championnat suisse de groupes et du concours fédéral individuel à 300 m. Treize groupes ont pris part à cette compétition. Voici les résultats obtenus :

Carabiniers III, 423 points. Carabiniers I, 421. Carabiniers II, 407. Sous-officiers I, 402. Montagny I, 336. Carabiniers IV, 332. Carabiniers V, 381. Carabiniers VI, 378. Tir Militaire, 373. Orges, 372. Sous-officiers II, 369. Carabiniers VII, 368. Montagny II, 336.

Obtiennent la distinction : Marendaz Paul (Carb.), 89 points; Millet Jean (Carb.), 88; Fleury Arthur (Carb.), 88; Michoud Gérard (Sous-off.), 87; Annet Edmond (Sous-off.), 85; Hochstrasse Konrad (Carb.), 85; Besson Pierre (Carb.), 84; Gfeller Hans (Orges), 84; Ramei Georges (Carb.), 84; Jaccard Henri (vétér., Carb.), 83.

FOOTBALL

Dombresson I - Neuveville II
Dimanche après-midi 20 courant, par temps pluvieux, sur son terrain de Sous-le-Mont, Dombresson I a disputé un match de championnat IVme ligue contre Neuveville II, leader du groupe. Le résultat de 1 à 1 ne correspond pas à la physionomie de la partie, car un score de 3 à 1 en faveur de Dombresson I aurait mieux reflété les différentes phases du match. Soit par étonnement, soit par maladresse (étant donné l'état glissant du terrain), notre team a manqué deux ou trois occasions de concrétiser sa supériorité.

L'équipe de Neuveville II, bien au point physiquement, a plu par sa parfaite sportivité.

Samedi 11 - généralera les conversations !

Le Camion de

LA VIE NATIONALE

UNE NOUVELLE HAUSSE

Le prix du lait augmentera d'un centime à partir du 1^{er} mai Celui du fromage de 25 centimes par kilo

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Mercrèdi matin, le Conseil fédéral a pris une décision attendue depuis quelque temps déjà : le prix du lait augmentera d'un centime, dès le 1^{er} mai prochain, et le prix du fromage de 25 ct. par kilo, voire de 40 centimes pour les achats au détail de 100 grammes et moins.

Il convient d'abord de rappeler qu'il y a un an, le producteur avait dû accepter une baisse d'un centime, parce que le gouvernement avait supprimé la subvention qui permettait de réduire le prix du lait et il n'avait pas voulu charger le seul consommateur de l'augmentation qui en résultait. Pour le paysan, donc, on en revient simplement à la situation d'avant le 1^{er} mai 1951.

La hausse est évidemment très modeste, quoique toujours sensible pour le consommateur. Si l'Union suisse des paysans de l'Est n'ont pas demandé davantage au contraire de l'Union romande des agriculteurs, la dissonance menée par le remuant syndicat de Coinsins, qui réclame 4 centimes — c'est qu'elle désire également une adaptation des prix des autres produits : céréales, pommes de terre, bétail de boucherie.

Le Conseil fédéral n'a pas voulu prendre d'engagement sur ce point. La question sera examinée au moment des récoltes, en ce qui concerne les céréales et les pommes de terre. Pour la viande de boucherie, il faut observer dans un communiqué officiel, que les prix sont fixés périodiquement compte tenu des frais de production et des besoins du marché.

Comment les autorités justifient-elles cette hausse? Par les frais de production élevés. Les calculs de l'Union suisse des paysans montrent que le rendement net par hectare a diminué d'environ 80 fr. par rapport à 1948, année dont les conditions pouvaient être considérées comme normales. Or, non seulement le paysan doit payer plus cher les produits dont il a besoin, mais aussi la main-d'œuvre agricole.

C'est pourquoi le service du contrôle des prix qui a examiné de très près les revendications des producteurs a estimé qu'il était impossible d'y répondre par une simple fin de non recevoir.

L'augmentation du prix du lait restera, pour l'instant, sans conséquence sur le prix du beurre. Certes, elle devrait provoquer un renchérissement de 25 centimes par kilo, mais le contrôle d'importations, la Butyca, peut encore prendre cette hausse à sa charge, grâce aux ressources que lui procurent les achats de beurre étranger à un prix sensiblement inférieur à celui du beurre indigène. Il y a là une compensation qui joue en faveur du consommateur. Mais pour combien de temps? Cela dépend évidemment des possibilités d'achat et du prix de la marchandise importée.

Pour le fromage, il en va autrement. Si l'on ne tenait compte que de l'augmentation du prix du lait, le kilo de fromage coûterait désormais 12 centimes de plus. Pourquoi est-on allé à 25 centimes? Parce que d'autres éléments du prix de revient ont renchéri. L'Union suisse du commerce du fromage

ne dispose plus d'aucun bénéfice résultant de ses exportations et qui ont permis, pendant des années, de réduire le prix de la marchandise destinée au marché suisse. Un relèvement du prix pour les livraisons au commerce de gros est ainsi devenu inévitable. En outre, les fromagers ont été touchés, eux aussi, par la hausse du prix du charbon et l'amélioration des salaires.

Le détaillant enfin réclame une marge un peu plus large pour tenir compte de l'augmentation des frais généraux.

En bref, des 25 centimes supplémentaires pour le kilo de fromage, 12 iront aux producteurs de lait, 8 représentent l'augmentation du prix pour les livraisons en gros, 3 resteront chez le fromager et le détaillant en touchera 2. Il est vrai que ce dernier aura le droit d'augmenter de 4 centimes le prix d'un morceau de cent grammes, pour lequel, nous dit-on, le papier d'emballage à lui seul, représente une dépense de 3 centimes.

Enfin, on sait que dans les grandes villes, celles de la périphérie surtout — Genève et Bâle — il faut faire venir le lait d'assez loin parfois, ce qui procure des frais de transport allant jusqu'à 4 centimes par litre de lait. Cette charge supplémentaire était supportée jusqu'à présent par une caisse de compensation alimentée par des redevances, des suppléments de prix à l'importation, etc. Il avait été question sinon de la supprimer, du moins de réduire ses prestations. Le Conseil fédéral a décidé de la maintenir intégrale, pour un certain temps encore, afin de ne pas causer un renchérissement supplémentaire dans les grandes agglomérations. Il se pourrait toutefois que les redevances ne parviennent plus à couvrir les dépenses de la caisse. Si pareille éventualité se réalisait, le gouvernement devrait demander aux Chambres un crédit supplémentaire de quelques millions, six au maximum.

Voilà l'essentiel de ce que nous avons appris au cours d'une conférence de presse.

Le Conseil fédéral ne s'attend pas à un déchaînement d'enthousiasme ni chez le consommateur — pour qui une augmentation est toujours une augmentation, si modeste soit-elle — ni chez le producteur qui n'a obtenu aucune assurance quant aux prix des autres produits agricoles, ni chez l'intermédiaire qui se plaint de voir ses marges sans cesse rétrécies par les frais généraux.

Une chose est certaine cependant. Il était impossible d'aller aussi loin que le demandaient les gens de l'Union romande, d'abord parce que quatre centimes par litre de lait entraînaient une augmentation d'un franc par kilo de beurre et de cinquante centimes par kilo de fromage — d'où, pour le fromager, des difficultés accrues pour l'exportation — ensuite parce qu'une telle politique des prix aurait provoqué immédiatement une nouvelle « vague de lait », alors qu'on a pu à grand-peine, endiguer celle qui l'an dernier, menaçait de compromettre dangereusement l'équilibre de l'économie agricole. Les autorités s'efforcent par divers moyens d'obtenir des cultures aussi variées que possible. Ce n'est pas au moment où le peuple suisse vient d'accepter la loi qui facilitera leur tâche qu'on peut accepter des revendications allant exactement à fin contraire.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 22 avril 1952, le Conseil d'Etat a :
délivré le diplôme cantonal de mécanicien-technicien aux personnes suivantes : Jean-Pierre Kettler, domicilié à la Chaix-de-Fonds; Theo Monnin, domicilié à la Chaix-de-Fonds; le diplômé cantonal d'horloger-technicien à Georges-André Golay, domicilié à Locle ;
autorisé M. Peter Künzli, originaire de Bâle-ville, domicilié au Locle, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistant-pharmacien.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Interdiction de fumer en ville!

On montre à Berne une tour où les fumeurs se réfugiaient pour faire bruler leurs pipes, lorsque ce sport — c'était alors un sport — était interdit dans les rues de la ville, les cafés, les restaurants. Il fut un temps, c'était vers 1830, où même interdiction régnait chez nous. L'auteur d'une brochure très rare (1) qui dénonce on ne peut mieux les institutions et les autorités de Neuchâtel, raconte l'aventure qui lui est arrivée dans notre ville dont il était le bourgeois : « En revenant de mes voyages, je m'arrêtai quelques jours à Paris. J'éprouvais un certain charme en me promenant dans le beau jardin du Palais-Royal, aux Tuileries et au Luxembourg, de pouvoir savourer tout à mon aise une pipe de bon tabac de Virginie. Je croyais en arrivant à Neuchâtel, où presque tout le monde fume, et où il y a de très jolies promenades, qu'on pouvait s'y réunir pour fumer. J'entre donc un beau matin au faubourg, pipe à la bouche, je m'introduis dans la promenade du lac, lorsqu'un alguazil, en venant me taper sur l'épaule, me prévient que je suis à l'amende de 12 balz. »

« Et pourquoi! m'écriai-je; ne peut-on fumer ici sans payer? »

« Monstre, me répond le garde, depuis que les dames de nos messieurs de police ont pris la mode de prendre des attaques de nerfs, l'odeur du tabac les importune à un tel point, qu'on a pris un arrêté en conseil, lequel arrêté vous trouverez affiché en tête de chaque promenade, et qui interdit à tout fumeur de se promener, crainte d'accidents majeurs. »

« Jusqu'ou va l'influence du cotillon en matière de police! »

« Que les temps ont changés; et les dames aussi! » NEMO.

(1) Réflexions sur l'état présent de la ville de Neuchâtel, en Suisse, sa police, etc., par un réfugié français, bourgeois de Neuchâtel, etc. Paris 1830. (Brochure écrite par Eugène Fauche, neveu de Fauche-Borel.)

Des affaires d'abus de confiance au tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel s'est réuni hier, sous la présidence de M. Raymond Jeanpretre, assisté de MM. J. Roulin et R. Wymann, jurés, et de M. Cameroni, commis-greffier. M. J. Cornu, substitut, occupe le siège du procureur public. Il a jugé en premier lieu le nommé H. W., âgé de 31 ans, prévenu d'un abus de confiance et de plusieurs infractions à la loi sur la circulation. Ayant reçu en consignation d'une maison d'Yverdon un certain nombre d'accessoires pour cycles, représentant une valeur de 1900 francs. W. les a vendus et a gardé pour lui l'argent ainsi récolté. L'employant à faire une galante tournée en voiture, après avoir abandonné sa femme et ses deux fillettes. Il n'avait pas de permis et les plaques de l'automobile n'étaient pas conformes.

Le procureur a requis contre W. 6 mois d'emprisonnement, ne s'opposant pas à l'octroi du sursis. Le tribunal a suivi le représentant de l'accusation en condamnant le prévenu à 6 mois d'emprisonnement, moins 7 jours de préventive, avec sursis pendant 2 ans, à 50 fr. d'amende et aux frais taxés à 240 fr.

Le nommé L. G., originaire de la Tour-de-Tréme, né en 1918, sans domicile fixe, est également prévenu d'abus de confiance. On lui reproche d'avoir soustrait une somme de 170 fr. à un camarade de fabrique à Serrières, de lui avoir volé un manteau de pluie, puis, à la Chaix-de-Fonds, d'avoir vendu un chronographe qui lui était confié en réparation. A Peseux, à Neuchâtel et à la Chaix-de-Fonds, il a vendu, en tant que représentant d'une maison bernoise, des tableaux dont il a empêché la contrevente. Enfin, il a loué une automobile à un citoyen du Landeron pour la revendre 180 fr. à un garagiste de Bimplis.

C'est un récidiviste et le substitut requiert 15 mois d'emprisonnement, peine convertie en un internement d'une durée illimitée. L'avocat d'office de G. souligna que G. était un faible et que les délits qu'il avait commis n'étaient pas très graves. L'automobile était en ruine, le chronographe était en plaqué et les tableaux des chromos!

Dans son jugement, le tribunal a mis G. à bénéfice du doute concernant le vol d'argent de Serrières, mais a retenu tous les autres délits, condamnant le prévenu à 18 mois d'emprisonnement, moins 62 jours de préventive et aux frais fixés à 700 fr. Il n'a en revanche pas fait application de l'article 42 du Code pénal sur l'internement, jugeant qu'il pouvait laisser encore une chance à G., dont les condamnations antérieures n'avaient pas excédé une durée de 4 mois de prison, peines exécutées dans des prisons de district.

La Saint-Georges

La Saint-Georges est la fête mondiale des éclaireurs qui rappelle en ce jour la légende de la victoire de saint Georges sur le dragon. Cet anniversaire a été marqué hier dans le monde scout. A Neuchâtel, en particulier, la journée, qui comporte un feu de camp, s'est déroulée au bric-à-brac matinal à la chapelle des Terraux où s'étaient réunis loutevaux, éclaireurs, routiers, chefs et cheffaines.

Un cambrioleur pris en flagrant délit dans un magasin de tabacs

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 3 h. 15, un agent de Sécurité qui effectuait sa tournée régulière dans un immeuble de la rue des Terraux, entendit des bruits suspects. En effet, il eut l'impression que dans le voisinage quelqu'un était en train de compter des pièces d'argent! Il dressa l'oreille, puis faisant quelques pas, il s'approcha du magasin de tabacs tenu par Mlle A. Paris. Il constata alors des traces de pas devant la porte et des empreintes digitales sur celle-ci. S'apercevant que l'imposte était ouverte, il fit aussitôt demi-tour et alerta une patrouille de la police locale.

Grâce à la lampe de poche de l'agent de Sécurité, les agents purent nettement voir de l'extérieur un individu en bras de chemise, accroupi derrière la vitrine. Du ressort, l'agent demanda au pour de police et un agent vint avec des passe-partout et une torche électrique.

Comme il n'était pas possible de forcer la serrure, un agent se rendit au domicile de Mlle Paris pour y chercher les clés. Et, quelques minutes plus tard, la police locale ouvrit la porte et mit la main sur l'individu qui n'offrit d'ailleurs aucune résistance.

Dans le magasin, on découvrit un sac dans lequel se trouvait une somme de 650 fr. qu'il venait de voler. L'autre part, dans l'arrière-magasin il y avait encore un certain nombre de pièces de 50 centimes, une fois son coup accompli, de s'enfuir sans laisser de traces.

Le paletot et la cravate du cambrioleur ont été retrouvés dans un corridor voisin où il les avait déposés avant d'escalader la porte.

A la Cour de cassation pénale

La Cour de cassation pénale a tenu une séance hier après-midi, au château, sous la présidence de M. P.-R. Rosset, les conseillers étant MM. Ch.-M. Chaboz, A. Brauen, A. Sandoz et E. Piaget, et le greffier M. J. Calame.

En ouvrant l'audience, le président rendit hommage à M. Chaboz, qui se retire après quinze ans d'activité à la Cour, ayant fait bénéficier celle-ci de sa très grande connaissance de droit.

La Cour a examiné une dizaine de recours, les rejetant pour la plupart.

Elle a cassé avec renvoi devant le tribunal de Neuchâtel, le jugement rendu par le tribunal du Val-de-Travers, condamnant J.-G. G. à 150 fr. d'amende et à 150 fr. de dépens en faveur de la Chambre suisse de l'horlogerie. G. avait obtenu un arrêté du Conseil fédéral de 1948 et de 1951 sur la protection de l'industrie horlogère en chargeant, en mars 1951, un camarade de transporter clandestinement en France 200 montres, bien entendu sans permis d'exportation et d'écouler la marchandise. La Cour a estimé que le juge avait appliqué fausement les dispositions des arrêtés fédéraux, en ne mettant pas l'accusé à bénéfice des dispositions les plus douces de l'arrêté de 1951, bien que le délit ait été commis sous l'empire de l'arrêté de 1948.

Un jugement du tribunal de la Chaix-de-Fonds a été cassé avec renvoi au même tribunal dans la cause de R. G.-G. qui, bénéficiant du sursis pour une peine de 2 mois d'emprisonnement, avait vu ce sursis être révoqué lors d'une nouvelle condamnation à 2 jours d'arrêt. En l'espèce, le juge n'avait pas porté au procès-verbal de l'audience les raisons pour lesquelles il révoquait le sursis. Le fait que la dernière condamnation concernait une contravention, a toutefois remarqué le rapporteur, n'entraîne pas automatiquement le maintien du sursis. Ce n'est donc pas là le motif qui a amené la Cour à casser le jugement.

La Cour a enfin examiné deux demandes de réhabilitation déposées par G. M. et B. J. Pour ce dernier, elle a décidé de demander une enquête au Département cantonal de justice concernant la radiation d'une peine prononcée par le tribunal de Berne. Pour l'autre demande, elle a décidé la radiation des condamnations.

LES SPECTACLES

Ulysse Bolle et sa troupe

Durement touché dans son activité de chorégraphe en titre et de maître de ballets par l'incendie du Grand Théâtre de Genève, Ulysse Bolle, d'un bon plein d'enthousiasme et de courage élan, est entré dans son intéressante initiative d'aujourd'hui, sur une « scène d'essai de ballets inédits ».

Mardi soir, devant un public nombreux, la troupe des jeunes danseurs et danseuses présentait un riche programme, et des « essais » dont la mise au point excellent, les intéressants et captivants résultats nous ont fait un vif et durable plaisir.

Les tranches de vie mimées — aussi souvent que dansées — offertes à notre vue, par Ulysse Bolle — l'aveugle, le pantin, le clown — témoignent de la force d'expression, du tempérament riche, tragique et comique tour à tour, de l'artiste; il atteignit, dans l'étrange et beau ballet de Rokuro Kurachi. « Les anges ont raison », au grand art d'émouvoir par les seuls gestes et la houle expressive des sensations, sur son visage et dans ses mains. Ici, à ses côtés, l'Ange maléfique (Y. Deketh), prodigé d'avec souplesse ses envoltements, exquise d'une toute court, l'enchanteur l'Oiseau (A. Oppliger) qui, l'enchanteur de cette pièce, par ailleurs si séduisant. Pierre était A. Mazenauer, danseur habile, comédien amusant et farceur. Le grand méchant Loup était Y. Deketh, dansant avec souplesse et belle férocité, le Chat, félin, ravissant, était J. Kupfer. Les chasseurs étaient drôles à souhait. Germaine Tournier était une récitante fort bien choisie, et le Grand-Père un vieux bonhomme divertissant.

Tout allant et précieuse collaboratrice tout au long de la soirée, la pianiste Marine Choquet eut sa juste part des applaudissements. Ils allaient également aux décorateurs pleins d'imagination et riches de sobres et simples réalisations, qui contribuèrent grandement aussi à la réussite de ce spectacle captivant.

M. J.-C.

VAL-DE-RUZ

BODEVILLIERS Un automobiliste fauche deux poteaux

Hier matin à 5 heures environ, dans des circonstances que l'enquête tentera d'établir, un automobiliste chaux-fonnier qui roulait sur le plat de Boudévillers, entre le village et le tournant du Breuil, a perdu la maîtrise de son volant et est sorti de la route, fauchant deux poteaux de la ligne aérienne du trolleybus.

Le choc fut, on le conçoit, très violent. La police avisée quelque temps après l'accident ne retrouva plus sur les lieux que la voiture, fortement endommagée. Le conducteur A. K., industriel, avait disparu. On sut plus tard qu'il avait continué sa route à pied et que son attitude pouvait s'expliquer par le fait qu'il avait subi récemment une commotion qui avait compromis sa santé.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Rentrée des classes

(c) Après avoir passé les examens scolaires, nos enfants ont eu les vacances. Lundi, tout ce petit monde a rejoint l'école. Un certain nombre de nouveaux élèves prenaient, pour la première fois, le chemin du collège.

Avant les votations communales

(c) La semaine dernière, les différents partis politiques de notre commune se sont réunis en assemblées générales, afin de choisir les candidats qui seront portés en liste pour les prochaines votations communales. Du fait de l'importance que prend notre village, un grand nombre de citoyens avaient tenu à se rendre à ces diverses assemblées.

GERNIER

Le « Coup de Joran » à la soirée de la « Gaité »

(c) En faisant appel aux amateurs du « Cabaret-théâtre du Coup de Joran » de Neuchâtel, le chœur d'hommes « La Gaité » et la main heureuse. En effet, ces acteurs qui remportèrent la faveur unanime de nombreux spectateurs présents à la halle de gymnastique, samedi soir, ont démontré que les louanges qui leur avaient été décernées étaient bien méritées. Ce programme souleva les applaudissements du public qui eut l'occasion de rire un bon coup.

Sous la direction de M. Georges Nicolet, professeur, à Neuchâtel, l'exécution des divers chœurs préparés pour la circonstance — œuvres de Mendelssohn, Kodaly, Froquet, Lavater et Gounod — montra que les chanteurs de « La Gaité » sont toujours en progrès croissants. Ils furent également applaudis chaleureusement.

Puis la soirée se continua par un bal animé emmené par l'orchestre Teddy Medley où tous les participants purent se donner à cœur joie jusqu'au petit jour.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 6^{me} page.

Repose en paix.

Monsieur Fritz Kunz-Reber, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Marcel Kunz, à Berne;
Madame et Monsieur Lambert-Kunz et leur fils, à Neuchâtel,
ainsi que les familles Reber, Kaltenrieder, Schweizer-Kunz, Maurer et alliées.

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Suzanne KUNZ née REBER

que Dieu a reprise à Lui subitement aujourd'hui, dans sa 80^{me} année.

Neuchâtel, le 23 avril 1952.
(Escalier des Immobilières 3)

Veuillez et priez car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 25 avril, à 15 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Heureux ceux qui procurent la paix, ils seront appelés enfants de Dieu.
Mathth. 5-9.

Madame et Monsieur Darius Doria-Fromaigeat, à Genève;
Madame Rose Rognon-Galland et sa fille Michèle, à Colombier;

Monsieur et Madame Constant Galland-Meyer, à Boudry;

Madame et Monsieur Roger Guinand-Galland et leurs enfants Roger et Anne-Marie, à Boudry;

Monsieur et Madame Ernst Stoller-Gubelmann et leurs enfants et petits-enfants, à Zurich.

ainsi que les familles Stoller, Ohl-meyer, Véluzat, Barbier, Galland, Stepp, Buret, parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Louise GALLAND-STOLLER

leur bien-aimée maman, grand-maman, sœur, tante, belle-maman, belle-sœur et parente, que Dieu a reprise à Lui dans sa 77^{me} année, après une courte maladie.

Boudry, le 21 avril 1952.

Adieu maman chérie.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu jeudi 24 avril 1952, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.
Domicile mortuaire : rue Oscar-Huguenin 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Augmentation des tarifs ferroviaires pour le transport du lait, du bois et des animaux vivants

BERNE, 23. — Le Département fédéral des postes et des chemins de fer communique :

Dans sa séance du 23 avril 1952, le Conseil fédéral s'est prononcé de nouveau sur la question du relèvement des tarifs pour le transport du lait, du bois et des animaux vivants.

Tarifs pour le transport du lait

Le Conseil fédéral, tenant en partie compte des objections soulevées par les associations économiques, a décidé que les tarifs actuels pour le transport du lait ne seraient relevés au maximum que de 20 % et que cette augmentation ne serait pas reportée sur le prix du lait, mais supportée par la caisse de compensation pour le lait et les produits laitiers.

Tarifs pour le transport du bois

Dès le 1^{er} mai 1952, pourront être appliquées les classes exceptionnelles de tarifs pour le bois débité, bois rond,

bois à brûler suisses et la tourbe de provenance suisse, ainsi que le bois à papier et le bois destiné à la saccharification, auxquelles le Conseil fédéral s'était déjà rallié dans sa séance du 6 novembre 1951 et dont l'entrée en vigueur était prévue pour le 1^{er} janvier 1952.

Tarifs pour le transport des animaux vivants

Les tarifs actuels pour le transport des animaux vivants peuvent être relevés dès le 1^{er} mai 1952 comme il suit :

pour une distance de :		
1 - 50 km.	12 %	
51 - 100 km.	11 %	
101 - 150 km.	10 %	
151 - 200 km.	8 %	
201 - 250 km.	7 %	
251 km. et plus	5 %	

Quant aux taxes minimums actuelles, elles peuvent également être relevées de 10 %.

L'augmentation moyenne affectant les tarifs pour le transport des animaux vivants sera de 9 à 10 %.

CRIME ODIEUX À AROSA

Un Saint-Gallois assassiné à coups de hache dans son automobile

LA POLICE EST SUR LA PISTE DU MEURTRIER

AROSA, 23. — On a découvert, mercredi, à 14 heures, à Arosa, une voiture saint-galloise dans laquelle se trouvait le cadavre d'un homme qui avait tué d'un coup de hache. Il s'agit du propriétaire de la voiture, M. Otto Weiss, chef d'une entreprise de taxis, à Saint-Gall.

L'enquête semble montrer que le meurtrier pourrait bien être un nommé Ernest Kellenberger, 26 ans, qui s'est échappé, mardi soir, de la prison turgoisienne de Tobel et qui avait pénétré à Niederbueren (Saint-Gall) dans une maison où il déroba des vêtements et des cannes de golf. Après cela, il téléphona à la maison Otto Weiss, à Saint-Gall, et demanda à être conduit en taxi jusqu'à Arosa.

Le chef de la maison, M. Otto Weiss, conduisit lui-même l'individu à Arosa. En cours de route, ce dernier le frappa avec une hache.

se rendit à onze heures dans un garage, à Arosa, puis continua sa route vers Hof Maran, puis à travers la forêt d'Erle. Au cours du voyage, la voiture fut bloquée au bord de la chaussée et le meurtrier l'abandonna pour fuir. Les recherches continuent.

Le signalement du meurtrier

COIRE, 23. — Le Ministère public des Grisons donne le signalement suivant du meurtrier présumé de l'entrepreneur de taxis, M. Weiss, de Saint-Gall.
Ernst Kellenberger, né le 16 février 1926, à Zurich, de Walzenhausen, célibataire, manoeuvre, 177 cm., élané, yeux bleus, cheveux châtain, front fuyant, visage ovale, lèvres charnues, denture défectueuse, grandes oreilles, cicatrice au pouce gauche, parle le dialecte de la Suisse orientale. Les vêtements du meurtrier doivent être maculés de sang. Quelques centaines de francs doivent lui être tombés dans les mains.

Pompes funebres E. VARD
Ceraul's Incinerations
Genevoises Transports
Rue du Seyon Tél. 5 36 04

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel